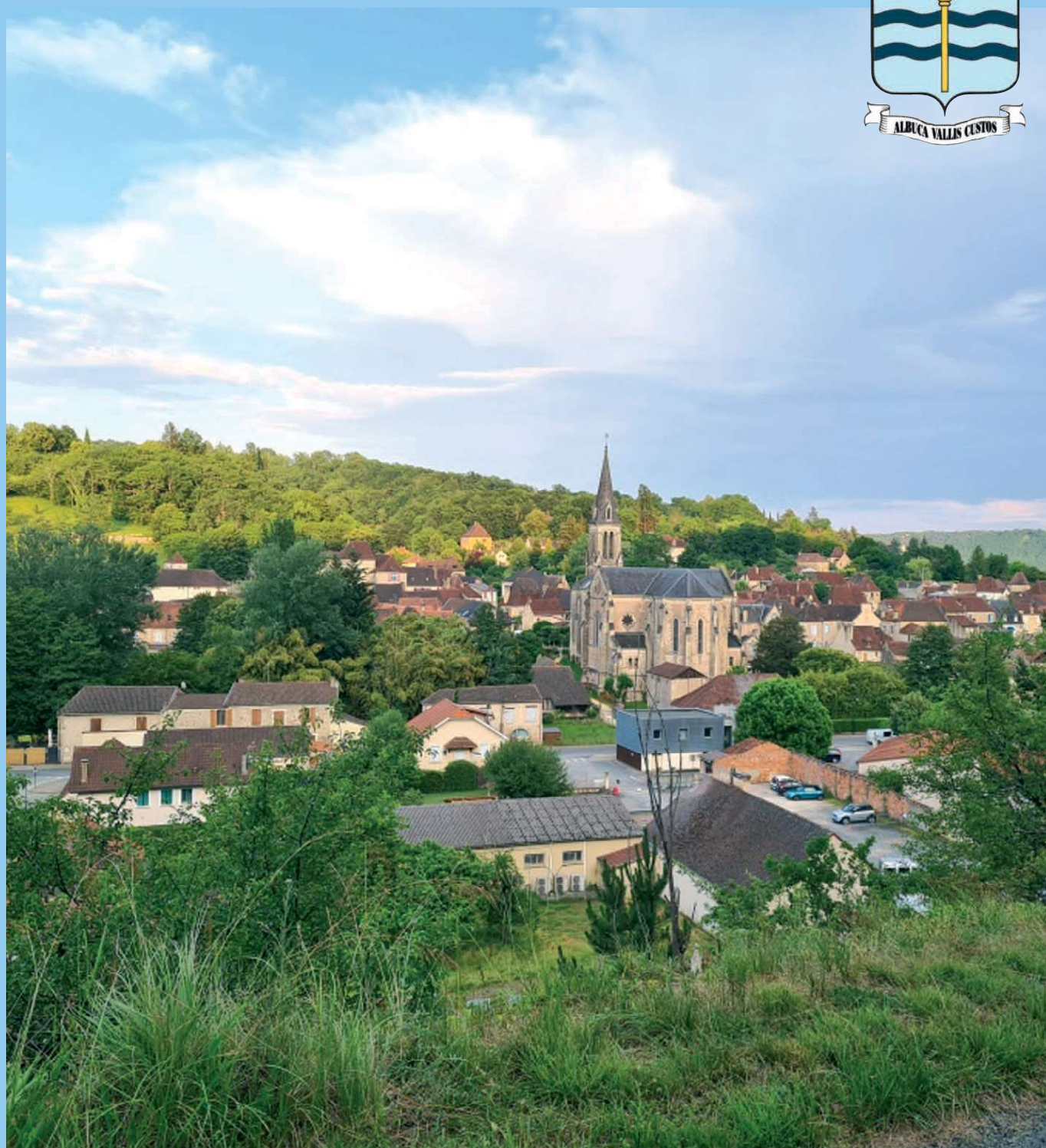


LE BUGUE

Bulletin municipal - n° 3 - Juin 2023



Sommaire

● EDITORIAL	
Le mot du Maire	
● TRAVAUX	2
Travaux de voirie	
Travaux écoles	
Evolution du parc véhicules utilitaires	
Projet de réfection de l'avenue de la Gare	
Bâches incendie	
Déploiement de la fibre optique	
Raccordement du forage de La Peyrière	
Eclairage public	
Construction nouvelle gendarmerie	
Réfection des quais	
● FINANCES Budget 2022-2023	6
● ACTION SOCIALE SANTÉ	11
Sport Santé	
Semaine bleue	
Gestes qui sauvent	
Moustique tigre	
Loi Cloeys-Leonetti (fin de vie)	
● QUALITE DE VIE / SERVICE À LA POPULATION ...	14
Recensement	
Labellisation village fleuri	
Cérémonies	
Vœux du Maire	
Concours des maisons fleuries	
Panneaux d'affichage LED	
Inauguration STEP	
Les 100 ans de Monsieur Clavière	
● ENFANCE / JEUNESSE / ECOLE / AÎNES	18
Conseil Municipal des Jeunes	
Rentrée scolaire	
Chants et danses classe occitane maternelle	
Carnaval des écoles	
Journée occitane collège	
Classe Bilingue (Français-Occitan)	
Chasse aux œufs	
Cadeaux pour les aînés	

● CULTURE	22
Exposition Sylvie ROUX	
Exposition BRUNEAU ET HOURCQ	
Exposition Bruno MARTY	
Exposition Alain FALCONNET	
Vitrines de la Vie Sauvage	
Actualités de la bibliothèque	
Musique des origines	
Concert église	
● VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE	27
Village Olympique – Forum des Associations	
Journée Sport-Nature	
Actualités associations	
Octobre Rose	
Téléthon	
● INTERCOMMUNALITE DÉPARTEMENT	32
Signalisation d'information locale (SIL)	
Service public d'assainissement non collectif	
Atlas de la Biodiversité Communale	
Taxe de Séjour Vallée de l'Homme	
VéloRoute Voie Verte	
France services	
Ateliers numériques seniors	
Périgord Noir Rénov'	
● DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ENVIRONNEMENT	37
Bassin Versant	
Ambroisie	
Débroussaillage	
Gestion des déchets	
● PROCHAINEMENT AU BUGUE	38/39
● HOMMAGE À JEAN MONTORIOL ..	40
● FORUM DES ÉLUS DE L'OPPOSITION	41



LE MOT DU MAIRE

Chères Buguoises, chers Buguois

À mi-parcours d'un mandat, il est de coutume de faire un point d'étape et de rendre compte auprès de la population des engagements pris lors des dernières élections.

Ces trois années n'ont pas été un long fleuve tranquille, car personne ne pouvait imaginer être confronté à une telle situation sanitaire, mettant la France à l'arrêt.

Il arrive que l'on rencontre des imprévus car certains projets sont complexes, longs à mettre en œuvre et pas toujours exempts de mauvaises surprises, surtout depuis les crises successives que nous traversons.

Je suis fier aujourd'hui dans cet éditorial, de vous présenter ce bilan de mi-mandat.

- Travaux de voirie
- Travaux de la classe occitane opérationnelle à la rentrée de septembre 2023
- Enfouissement des réseaux secs
- Installation de bâches incendies
- Installation des Point d'Appoint Volontaire (PAV)
- Installation de luminaires à Led
- Station d'épuration par le RDE24
- Nouvelle gendarmerie
- Action sur la santé (ville aidante ALZEIMER, détection fragilité senior, PEPS24, charte nettoyage sain)
- Action sur la qualité de vie (création d'un registre des personnes vulnérables, piégeage des pigeons, adressage normalisé)
- Action enfance, jeunesse, aînés (CMJ, cadeaux aux aînés)
- Action de la vie associative (Festival BKB, musique en Périgord, la fête de musique les expositions, le marché des artisans de l'art, spectacle de marionnettes géantes, l'occitan, le téléthon, le forum des associations, l'école des sports, Noir Vézère, la fête du terroir, les mardis gourmands, la fête de la St Louis et les actions caritatives).

Ces réalisations ont été possibles grâce à l'engagement à nos côtés de l'ensemble des agents de la ville : des femmes et des hommes qui ont le sens de la collectivité et du service public. Je tiens à les remercier très sincèrement. Je n'oublie pas tous les bénévoles qui participent et organisent des événements, un grand merci !

Nous sommes conscients qu'il restera toujours des choses à faire. Soyez assurés que la motivation de l'équipe reste pleine et entière. Les élus ont en commun la même passion : s'investir au service des Buguoises et des Buguois.

Tout ce travail peut se réaliser grâce aux équipes techniques et aux services administratifs.

Comme l'année précédente les finances se portent bien avec un résultat définitif global de +617 132,93€ et le taux d'imposition reste inchangé. Depuis le dernier bulletin municipal de juillet 2022, nous avons vécu 3 événements qui méritent quelques mots.

Tout d'abord un hommage à **Jean Montoriol** Maire du Bugue de 2014 à 2020 qui nous a quittés en octobre 2022.

Le premier mai 2023, les amis et le conseil municipal ont souhaité rendre un hommage solennel à **Maurice Clavière** pour ses 100 ANS et ses actions de résistant durant la grande guerre de 39 /45. Nous retenons de Maurice, un amoureux du Périgord, de notre ville du Bugue et des Périgordins. Les habitants le présentent comme dynamique, entrepreneur, jovial, généreux et bon vivant.

Je terminerai par la désertification médicale qui touche la France. Cette situation vous préoccupe, vous touche directement chers concitoyens. Le Bugue n'est pas épargné suite au départ de 2 médecins vers d'autres structures.

Fin mai 2023, j'ai pu rencontrer les professionnels de santé pour échanger sur leurs besoins et trouver une solution constructive pour leur maintien sur le Bugue. D'autres rencontres ont eu lieu avec l'ARS et les services de la MSA pour faciliter la gestion de la MSP.

Enfin, la rencontre avec les propriétaires des lieux a permis de faire une estimation financière pour l'acquisition du groupe médical. Cette estimation s'appuie sur les résultats des différents diagnostics, de l'amiante, des termites, du diagnostic de performance énergétique (DPE), de la structure du bâtiment, de l'accessibilité et de la mise en conformité de l'installation électrique.

Je confirme mon engagement pour assurer l'offre médicale sur le secteur du Bugue. Ce projet de la maison de la santé a un coût que la collectivité devra supporter, mais la santé n'a pas de prix. Je m'emploierai à rechercher toutes les aides financières possibles afin de mettre en œuvre ce projet.

Dans un monde tourmenté, la majorité municipale poursuit son action en toute responsabilité pour le développement et la qualité de vie de notre commune. Continuons de porter fort, ENSEMBLE, chers administrés, nos ambitions pour l'avenir du Bugue.

Je vous souhaite un bel été en douceur.

Profitez de ce temps pour apprécier la beauté de nos paysages, le réconfort de moments conviviaux, la joie de se retrouver et de partager, le bonheur de découvrir.

Avec toute ma considération.

Votre Maire dévoué.
Serge LÉONIDAS

Editorial

TRAVAUX DE VOIRIES

Chaque année la commune prévoit un programme d'entretien de sa voirie pour le bien être des habitants. L'aménagement de l'accès de l'entrée du Crédit Agricole a permis d'améliorer le cheminement des Personnes à Mobilité Réduite et de sécuriser le chargement/déchargement des fonds. La réfection des rues du Roc, du Couvent et Jean-REY s'inscrit dans le programme d'embellissement de la ville. La réhabilitation des ouvrages de récupération des eaux pluviales en pierres, ainsi, que le nouveau revêtement de chaussée redonne fonctionnalité et confort pour se déplacer dans ce cœur de ville. Ces trois liaisons ainsi restaurées entre la rue de Paris et Grande Rue sont une invitation à les parcourir pour les Buguois, et, n'en doutons pas un attrait supplémentaire pour nos visiteurs.



Cet ouvrage très ancien, en sous-sol, remis en évidence pendant les travaux se situe au bas de la rue du Roc. D'une hauteur de 1 mètre pour 80 cm de large.



TRAVAUX AUX ÉCOLES :

Toiture maternelle

La réfection de la toiture avait pour objectif de stopper l'infiltration importante des eaux pluviales due à la dégradation de l'étanchéité de la couverture.

Les travaux menés à bien consistaient au remplacement des ardoises synthétiques par des ardoises naturelles avec l'entière réfection des noues en zinc, le tout complété par un relevé étanche sur le fronton plein cintre. Les opérations ainsi réalisées ont permis de conforter l'architecture du bâtiment.



Façade maternelle

L'opération sur la façade consistait au remplacement des baies et portes vitrées existantes par des nouveaux ouvrants garantissant le niveau d'isolation thermique recherché dans le cadre de la démarche pour la Transition Énergétique engagée par la commune, notamment pour une réduction des factures d'énergie.



Façade élémentaire

Les enseignants utilisent pour dispenser les cours aux élèves d'un support tel que la vidéoprojection, l'occultation des ouvrants devenait donc nécessaire.

Les rideaux roulants pare soleil existants mais fortement dégradés, ont été remplacés par des stores fenêtres en toile guidés latéralement par câble, pour une protection solaire efficace.

EVOLUTION DU PARC VÉHICULES UTILITAIRES



L'acquisition de deux utilitaires électriques marque l'engagement de la commune du Bugue pour la protection de l'environnement et transition énergétique.

Dans cette opération un utilitaire de motorisation diesel est sorti du parc.

Ces deux véhicules de petit gabarit peuvent progresser dans le centre bourg sans pollution atmosphérique et sonore. Pour faciliter l'utilisation par les personnels, la commune a fait le choix d'une

conduite sans permis pour un des deux véhicules. L'investissement effectué par la commune de 42.000€ pour un véhicule et 36.400€ pour l'autre, fait l'objet de subventions accordées par la Communauté de Commune de la Vallée de l'Homme de 15.000€ par véhicule. L'octroi d'un Bonus Écologique de 10.000€ complète le financement.

PROJET DE RÉFECTION DE L'AVENUE DE LA GARE

Les enjeux de ce projet : Améliorer et sécuriser la gestion des flux de circulation - sur l'accès vers le centre ville - Valoriser le territoire traversé.

L'étape n°1 a permis d'élaborer le projet présenté aux riverains en réunion publique le 28 février 2023, de confirmer les orientations majeures, d'apporter des réponses portant pour l'essentiel sur le volet sécuritaire en intégrant les modifications et ainsi permettre de valider l'étude.

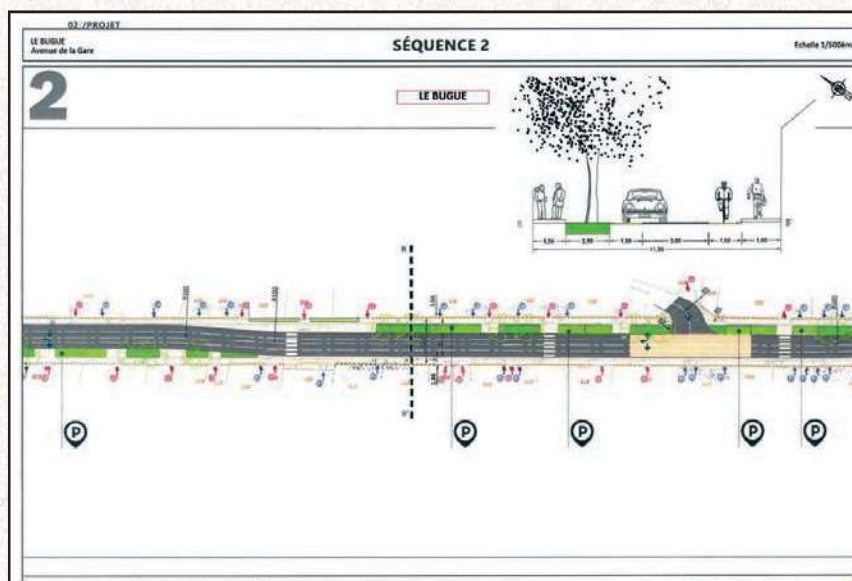
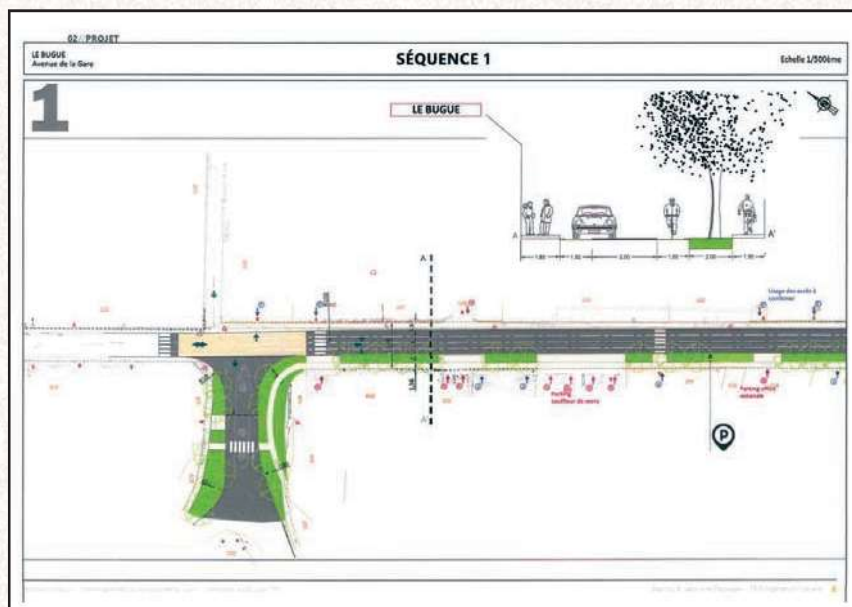
L'étape n°2 concernera les interventions des concessionnaires des différents réseaux. Les syndicats tels que SDE24 distribution électrique et éclairage public, Périgord Numérique pour le passage fibre optique. Le syndicat RDE24 prendra à sa charge la remise à niveau du réseau de distribution d'eau potable, et de l'assainissement collectif. La commune assumera la mise en place du réseau de collecte d'eau pluviale. L'ensemble de ces travaux en sous sol sur la partie de voie concernée, se feront en simultané sur l'année 2024 avec une coupure estivale.

L'étape n°3 concernera les aménagements de surface et paysagers, qui devront répondre à de nouvelles normes incitant à rendre les structures créées perméables et ainsi prétendre aux subventions attribuées par l'Agence de l'Eau. La modification du profil en travers permettra d'assurer la meilleure cohabitation possible entre les différents usagers : piétons, cyclistes, PMR, d'optimiser la largeur de voie de circulation routière, et réussir une insertion paysagère. La reconstitution de la structure de voirie et

le revêtement de surface en enrobé seront pris en charge par le Conseil Départemental. Ces travaux seront réalisés sur l'année 2025 tout en restant attentif à la période estivale.

Coût estimé en phase avant-projet :

1 120 940 €



BÂCHES INCENDIE

Certains secteurs de la commune ne sont pas desservis correctement pour la Défense Contre les Incendies (DFCI).

Afin de remédier à cet état de fait, deux bâches incendies plutôt que des bornes ont été installées à La Gardelle et impasse du Peuch en concertation avec le SDIS24.

Ces bâches sont des réserves d'eau destinées aux pompiers. Leur capacité est déterminée en fonction du secteur.

Dans les 2 lieux concernés elle sera de 60 m3 pour l'une et de 120m3 pour l'autre.

Les pompiers sont venus tester les installations afin de les valider et les inclure dans leur système DFCI.



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

La fibre optique est en cours de déploiement au Bugue. Nous attendions cet événement avec beaucoup d'intérêt et d'impatience.

Le NRO (Nœud de Raccordement Optique) a été installé au niveau du vieux cimetière au mois de juillet 2022 comme prévu. C'est une structure en préfabriqué de 28 tonnes mise en place par Périgord Numérique et une entreprise.

Après les vacances d'été, des équipes spécialisées ont sondé les passages de câbles dans le réseau souterrain. Une entreprise a élagué les arbres le long des réseaux aériens.

Des armoires de sous-répartition ont été installées dans différents points de la commune pour déployer les câbles vers les habitations afin de les raccorder au NRO.

D'une manière générale, le centre ville sera raccordé à partir du réseau souterrain existant des télécommunications, et l'extérieur sera raccordé par les poteaux téléphoniques existants.

A certains endroits, il a fallu implanter de nouveaux poteaux pour compléter le réseau.

Sur les façades des immeubles ou sur les poteaux sont installés des BTO (Boitiers Terminaux Optiques) à partir desquels seront raccordés les appartements ou les maisons. Ce réseau sera contrôlé avant la mise en commercialisation.

A partir de cette étape, les opérateurs téléphoniques auront la possibilité de faire leurs offres



commerciales. Les clients choisiront alors leur opérateur, et celui-ci fera le raccordement à leur habitation.

En attendant il vous appartient de penser au cheminement possible dans votre appartement ou propriété pour le passage du câble de la fibre. Normalement son emplacement sera identique au câble téléphonique actuel.

Cette phase de commercialisation se déroulera vers la fin de l'année 2023.

L'arrivée de la fibre optique représente un véritable saut technologique vers l'avenir.

En effet les informations électriques sur le réseau en cuivre sont remplacées par des informations lumineuses sur une fibre de verre.

Les informations sont transmises pratiquement à la vitesse de la lumière.

Il s'ensuit une très grande rapidité des échanges avec un débit des informations beaucoup plus conséquent allant jusqu'à 300 à 400 mégabits par seconde.

Par comparaison l'ADSL va de 2 à 20 mégabits par seconde.

C'est un équipement structurant essentiel pour notre activité économique et domestique.

Celui-ci nous élève au même niveau que les grandes métropoles de notre pays.

A notre époque de dématérialisation des documents, cela permet des échanges numériques rapides et facilite le télétravail qui va croissant.

RACCORDEMENT DU FORAGE DE LA PEYRIÈRE

Le forage réalisé par le RDE24 a été validé. IL s'agit maintenant de le raccorder au réseau d'eau potable de la commune sur le château d'eau de Boutenègre.

Le trajet de la canalisation se fera uniquement sur le domaine public sur une longueur d'environ 3km.

Les travaux seront financés par le RDE24 et l'agence de l'eau Adour-Garonne. Ils débuteront vers la fin de l'année 2023 pour une mise en service 2024.



ECLAIRAGE PUBLIC

L'augmentation significative du coût de l'électricité nous conduit à en réduire au mieux la consommation. Par une délibération, le conseil municipal a décidé de diminuer la durée de l'éclairage nocturne public. Hors agglomération, il s'arrêtera à 22h30 l'hiver et à 23h30 l'été et se rallumera à 6h le matin.

L'horloge astronomique règle cette plage horaire en fonction de la durée du jour.

Au mois de Mai, les travaux de remplacement des armoires et des lampadaires obsolètes ont débuté sur les secteurs de la piste, et de la piscine. Des lampes LED beaucoup moins énergivores se sont substituées aux lampadaires. La durée d'éclairage a été réduite.

Ce programme financé en partie par le SDE24 et l'autre partie à la charge de la commune à hauteur de 50000€ par an se déroulera sur une durée de 5 ans.

Il s'inscrit dans une démarche écologique de préservation de la nature, d'économie de l'énergie et de la diminution des nuisances lumineuses.

CONSTRUCTION NOUVELLE GENDARMERIE

Nous découvrons l'état d'avancement du chantier distinguant ainsi la Brigade en bordure de voirie, des habitations indépendantes s'élevant sur la pente, qui accueilleront les gendarmes et leurs familles.

Ce chantier débuté en octobre 2021, qui malgré l'énergie déployée par l'ensemble des entreprises retenues, a malgré tout été impacté par certains aléas d'approvisionnement, et, de conduite de travaux liée aux conditions climatiques ; la mise en œuvre de certains matériaux ne se faisant pas sous des températures négatives.

Fin mars l'ensemble des constructions étaient réputées hors d'eau, hors air.

Fin avril l'isolation par l'extérieur et les enduits de façade sont réalisés.

Le gros œuvre étant à son terme, les grues et échafaudages ont désormais quittés le chantier.

Fin mai les réalisations des réseaux enterrés, la création d'un bassin tampon nécessaire à la récupération et infiltration des eaux pluviales vont permettre la reconstitution de la plateforme, la finalisation des voies de circulation, et l'intégration paysagère en juin.

Dés avril déploiement de la clôture ouvragée pour la protection en périmétrie.

Reste les finitions... les travaux de second œuvre démarrés en mars vont se poursuivre, et fixeront la nouvelle date de réception pour les différents ouvrages au cours du 4^e trimestre 2023.



Effacement des réseaux :

Dans le cadre de l'embellissement de notre ville, nous poursuivons l'enfouissement des réseaux aériens existants, à savoir électricité et télécommunications devant la gendarmerie dans un premier temps.



RÉFECTION DES QUAIS



La restauration des rampants en amont et aval du pont qui enjambe la Vézère, était devenue nécessaire pour éliminer l'invasion herbacée et arbustive des joints, accentuant de fait la dégradation de ces structures élevées fin du 19^e siècle.

Ces travaux menés à bien en période de basses eaux ont remis en lumière l'ouvrage avec ses escaliers et anneaux d'amarrage pour les bateaux.

La mise en œuvre d'un tel ouvrage ne peut se faire qu'avec l'aval de l'Organisme EPIDOR ayant la responsabilité du domaine public fluvial, dont la Vézère.

Ce projet de réhabilitation et d'embellissement se poursuivra avec la restauration de la cale de mise à l'eau amont, qui débutera en septembre 2023.

Chacun a pu remarquer la nouvelle signalétique sur les quais, ainsi que les différentes matérialisations au sol pour l'organisation du stationnement. Ne l'oublions pas avec l'ouverture de «la voie verte» la cohabitation des véhicules à moteurs avec les cyclistes et piétons va se renforcer.



FINANCES et BUDGET

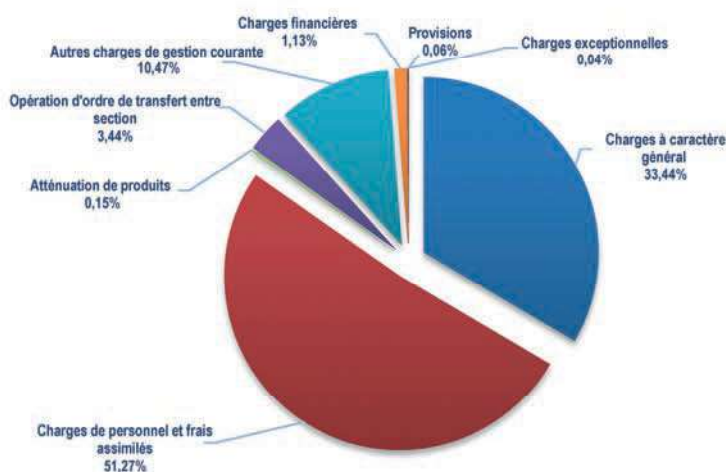
Les documents budgétaires d'une commune se composent d'un Compte Administratif et d'un Budget Primitif.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

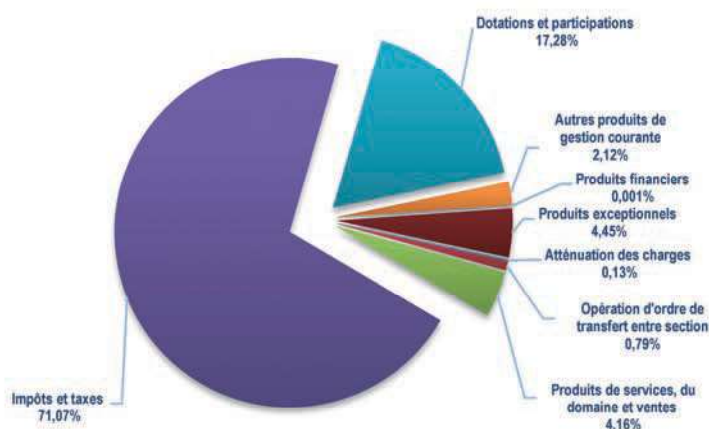
Le compte administratif d'une collectivité est un document élaboré et présenté, par le Maire et son adjoint aux finances, au conseil municipal pour approbation. Celui-ci reprend toutes les recettes et dépenses sur chaque section (fonctionnement et investissement) de l'année écoulée et certifie de la bonne application du budget primitif et des délibérations modificatives.

Le détail des sections de fonctionnement et d'investissement est présenté ci-dessous.

Fonctionnement

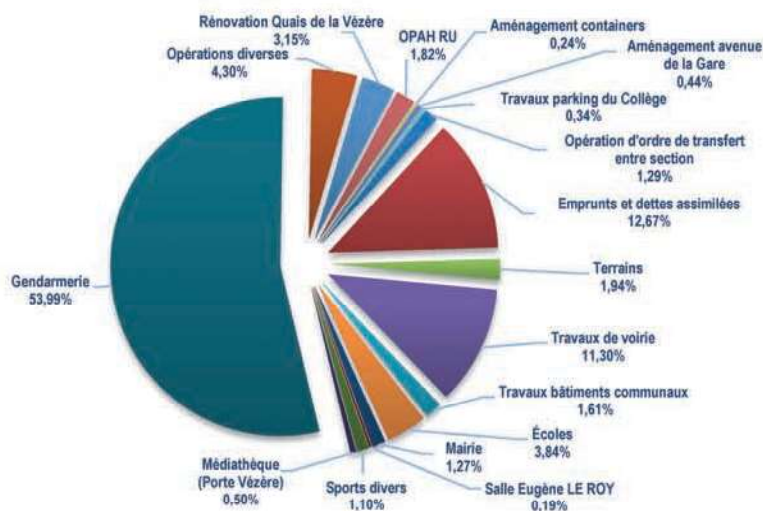


FONCTIONNEMENT	
Dépenses	
Libellé	Montant
Charges à caractère général	955 705,58 €
Charges de personnel et frais assimilés	1 465 316,95 €
Atténuation de produits	4 363,00 €
Opération d'ordre de transfert entre section	98 464,22 €
Autres charges de gestion courante	299 180,62 €
Charges financières	32 298,25 €
Charges exceptionnelles	1 255,76 €
Provisions	1 715,00 €
TOTAL DÉPENSES	2 858 299,38 €

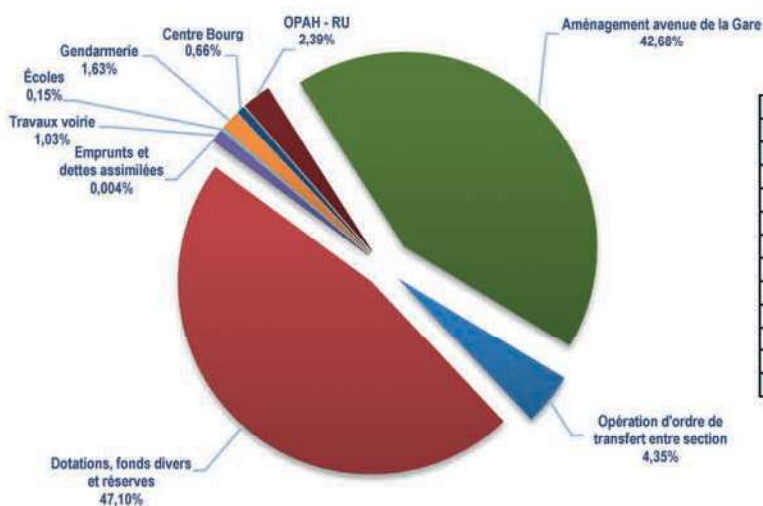


FONCTIONNEMENT	
Recettes	
Libellé	Montant
Atténuation des charges	4 609,77 €
Opération d'ordre de transfert entre section	27 942,06 €
Produits de services, du domaine et ventes	146 414,54 €
Impôts et taxes	2 500 938,86 €
Dotations et participations	607 942,60 €
Autres produits de gestion courante	74 444,20 €
Produits financiers	36,24 €
Produits exceptionnels	156 522,38 €
TOTAL RECETTES	3 518 850,65 €

Investissement



INVESTISSEMENT	
Dépenses	
Libellé	Montant
Opération d'ordre de transfert entre section	28 042,06 €
Emprunts et dettes assimilées	275 832,65 €
Terrains	42 304,50 €
Travaux de voirie	245 981,86 €
Travaux bâtiments communaux	34 956,36 €
Écoles	83 567,82 €
Mairie	27 698,03 €
Salle Eugène LE ROY	4 187,28 €
Sports divers	23 964,00 €
Médiathèque (Porte Vézère)	10 958,02 €
Gendarmerie	1 175 134,61 €
Opérations diverses	93 601,37 €
Rénovation Quais de la Vézère	68 637,52 €
OPAH RU	39 705,60 €
Aménagement containers	5 116,59 €
Aménagement avenue de la Gare	9 540,00 €
Travaux parking du Collège	7 504,56 €
TOTAL DÉPENSES	2 176 732,83 €



INVESTISSEMENT	
Recettes	
Libellé	Montant
Opération d'ordre de transfert entre section	98 464,22 €
Dotations, fonds divers et réserves	1 066 013,02 €
Emprunts et dettes assimilées	100,00 €
Travaux voirie	23 202,61 €
Écoles	3 502,91 €
Gendarmerie	36 906,93 €
Centre Bourg	15 000,00 €
OPAH - RU	54 190,00 €
Aménagement avenue de la Gare	966 000,00 €
TOTAL RECETTES	2 263 379,69 €

Synthèse :

Le Compte Administratif 2022 de la commune se résume de la façon suivante :

	Section fonctionnement		Section investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		676 892,69 €		1 635 800,55 €
Opérations exercice 2022	2 858 299,38 €	3 518 620,60 €	2 176 732,83 €	2 263 379,69 €
Reste à réalisé			3 508 599,98 €	1 066 071,59 €
Totaux cumulés	2 858 299,38 €	4 195 513,29 €	5 685 332,81 €	4 965 251,83 €
Résultats définitifs par section	1 337 213,91 €		- 720 080,98 €	
Résultat définitif global	617 132,93 €			

FINANCES et BUDGET - suite

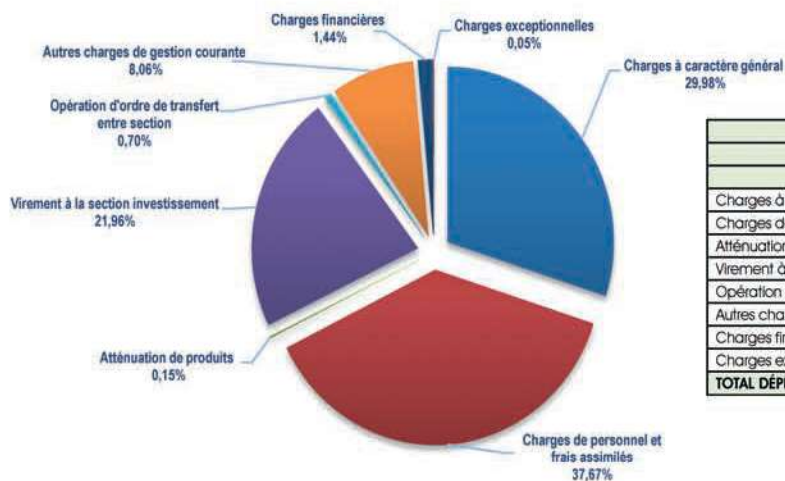
BUDGET PRIMITIF 2023

Le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement.

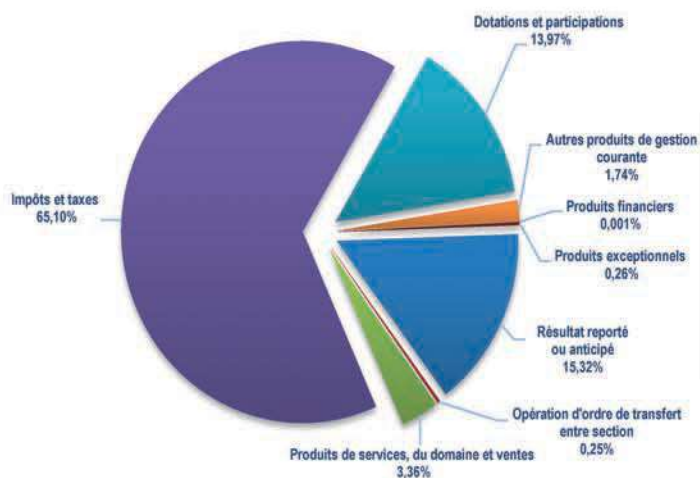
En section d'investissement, aux nouvelles dépenses et recettes, sont ajoutés les restes à réaliser de l'année précédente.

Le détail de ces deux sections est présenté ci-dessous.

Fonctionnement

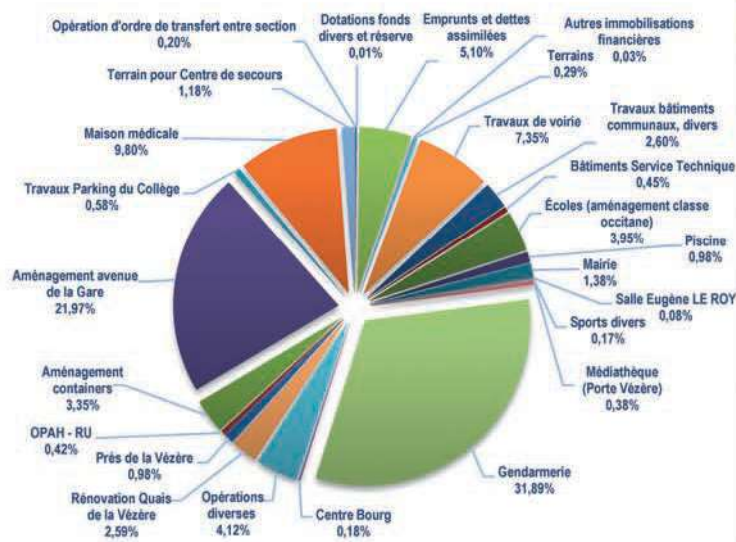


FONCTIONNEMENT	
Dépenses	
Libellé	Montant
Charges à caractère général	1 208 300,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	1 518 382,00 €
Atténuation de produits	6 000,00 €
Virement à la section investissement	885 208,66 €
Opération d'ordre de transfert entre section	28 169,00 €
Autres charges de gestion courante	324 926,00 €
Charges financières	58 000,00 €
Charges exceptionnelles	2 000,00 €
TOTAL DÉPENSES	4 030 985,66 €

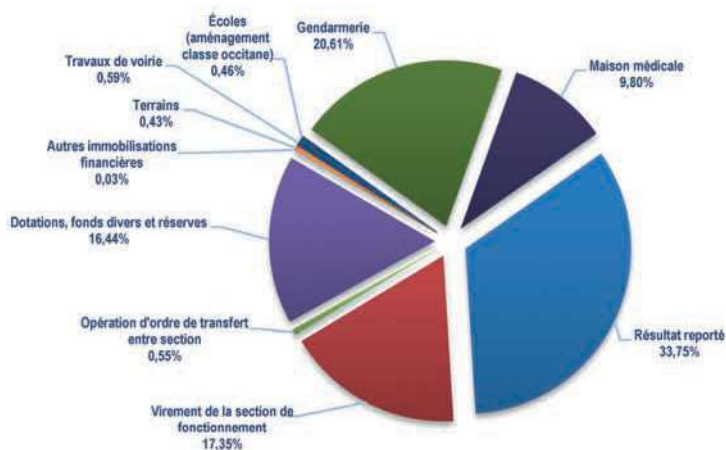


FONCTIONNEMENT	
Recettes	
Libellé	Montant
Résultat reporté ou anticipé	617 462,98 €
Opération d'ordre de transfert entre section	10 000,00 €
Produits de services, du domaine et ventes	135 630,00 €
Impôts et taxes	2 624 339,00 €
Dotations et participations	563 013,68 €
Autres produits de gestion courante	70 000,00 €
Produits financiers	40,00 €
Produits exceptionnels	10 500,00 €
TOTAL RECETTES	4 030 985,66 €

Investissement



INVESTISSEMENT	
Dépenses	
Libellé	Montant
Opération d'ordre de transfert entre section	10 000,00 €
Dotations fonds divers et réserve	500,00 €
Emprunts et dettes assimilées	260 000,00 €
Autres immobilisations financières	1 300,00 €
Terrains	15 000,00 €
Travaux de voirie	375 006,00 €
Travaux bâtiments communaux, divers	132 874,00 €
Bâtiments Service Technique	23 000,00 €
Écoles (aménagement classe occitane)	201 471,00 €
Piscine	50 000,00 €
Mairie	70 431,00 €
Salle Eugène LE ROY	4 000,00 €
Sports divers	8 600,00 €
Médiathèque (Porte Vézère)	19 300,00 €
Gendarmerie	1 627 448,63 €
Centre Bourg	8 963,36 €
Opérations diverses	210 008,88 €
Rénovation Quais de la Vézère	132 110,88 €
Prés de la Vézère	50 000,00 €
OPAH - RU	21 635,00 €
Aménagement containers	170 883,41 €
Aménagement avenue de la Gare	1 120 940,00 €
Travaux Parking du Collège	29 400,00 €
Maison médicale	500 000,00 €
Terrain pour Centre de secours	60 000,00 €
TOTAL DÉPENSES	5 102 872,16 €



INVESTISSEMENT	
Recettes	
Libellé	Montant
Résultat reporté	1 722 447,41 €
Virement de la section de fonctionnement	885 208,66 €
Opération d'ordre de transfert entre section	28 169,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	838 934,05 €
Autres immobilisations financières	1 300,00 €
Terrains	22 000,00 €
Travaux de voirie	30 000,00 €
Écoles (aménagement classe occitane)	23 250,00 €
Gendarmerie	1 051 563,04 €
Maison médicale	500 000,00 €
TOTAL RECETTES	5 102 872,16 €

Synthèse :

Le Budget Primitif 2023 de la commune se résume de la façon suivante :

Section fonctionnement		Section investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
4 030 985,66 €	4 030 985,66 €	5 102 872,16	5 102 872,16 €

FINANCES et BUDGET - suite

Finances

Taux d'imposition

Le conseil municipal a reconduit les mêmes taux d'imposition qu'en 2022 :

- Taux foncier bâti : 52,23 %
- Taux foncier non-bâti : 114,46 %
- Taxe d'habitation : 14,75 %

La taxe d'habitation est à ce jour supprimée pour les résidences principales, mais toujours appliquée pour les résidences secondaires.

Vous trouverez ci-dessous le tableau récapitulatif des ressources fiscales pour 2023

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNE : 067 LE BUGUE

ARRONDISSEMENT : 24 SARLAT

TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE SARLAT

N° 1259 COM (1)

TAUX

FOL

2023

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2023

Taxes	Bases d'imposition effectives 2022 1	Taux de référence 2023 2	Taux plafonds 2023 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2023 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2023 5	Taux votés 2023 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2023 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	3 730 355	52,23	130,29	3 975 000	2 076 143	52,23	2 076 143
Taxe foncière non bâties (TFNB)	56 066	114,46	190,26	58 800	67 302	114,46	67 302
Taxe d'habitation (TH)	1 132 448	14,75	52,20	1 212 852	178 896	14,75	178 896
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
Total					2 322 341		

Taxe	Bases d'imposition effectives 2022	Taux de référence de TH 2023	Taux de majoration 2022	Bases d'imposition prévisionnelles 2023	Produit référence (col. 4 x col. 2 x col. 3) 2023	Taux de majoration voté 2023	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2023)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)		Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2023, cochez la case ☐
	8	9	10		
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité		52,23		
Taxe foncière non bâties (TFNB)	2 322 341	= 1,000 000	114,46		
Taxe d'habitation (TH)			14,75		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)				

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2023

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
>>>	0			15 041	0	30 278	- 456 131	- 410 812

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2023

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2023
2 322 341		- 410 812		1 911 529

A PERIGUEUX

Le 15 MARS 2023

Pour la Direction des Finances publiques,

BIANCHINI DIDIER

DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

Le 4/04/2023

Pour la Préfecture,

Pour la Commune, LE MAIRE

S. LÉONIDAS

Feuille à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.

SPORT SANTÉ

Le réseau PEPS 24 en partenariat avec la municipalité du Bugue et le contrat local de Santé ont mis en place au Bugue des ateliers nommés Pass Mouv' depuis 2021. Les personnes bénéficiant de ce dispositif le font sous une prescription médicale qui dure 10 mois maximum.

A la demande du PEPS 24, la commune a mis en place une activité nommée « Sport Santé » par l'intermédiaire de son animateur sportif pour permettre aux personnes qui terminent leur Pass Mouv' de continuer une activité physique.

Plusieurs Thèmes sont proposés, marches nordique ou classique, gym douce, formation gestes qui sauvent,...

N'hésitez pas à venir profiter de cette animation gratuite tous les vendredis matin de 9h30 à 11h30.



SEMAINE BLEUE

La semaine bleue, c'est 365 jours pour agir et 7 jours pour le dire.

Ces 7 jours annuels constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.

Cet événement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les anciens dans notre société.

La commune du Bugue a voulu mettre en place en Octobre 2022 un forum d'automne pour valoriser cette semaine.



Différents ateliers ont été organisés par des organismes officiels.

- Nutrition
- Savoir rester à domicile dans de bonnes conditions
- Présentation de la consultation prévention santé

- Prévention dépistage cancer
- Aide aux Aidants
- Prévention des chutes
- Orientation conseil et prévention
- Amélioration de l'habitat.

Merci à l'engagement de tous MGEN ; ASEPT ; Présence Verte ; Dom'eval ; Consultation prévention santé ; Cassiopéa ; la ligue contre le cancer ; CRCD-NA ; France Alzheimer ; France Parkinson ; La plate forme de repit ; PEPS ; GE APA SANTE NUTRITION ; La maison de la protection des familles ; Périgord Noir Renov ; Nettoyage sain ; Contrat local de santé.

Nous prévoyons de renouveler le forum en octobre 2023, venez nombreux !



GESTES QUI SAUVENT

La mairie en partenariat avec les sapeurs pompiers du BUGUE a souhaité mettre en place une formation aux « Gestes Qui Sauvent » (GQS). Elle vous permet de vous initier aux gestes de premiers secours. Son objectif est d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et de préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours. La formation GQS permet à chacun de connaître les gestes à pratiquer lors d'accidents de la vie quotidienne ou de situations exceptionnelles comme les événements tragiques du 13 novembre 2015 à PARIS ou encore du 14 juillet 2016 à NICE. Il n'y a pas de pré-requis et ne nécessite pas d'entraînement physique, dès 10 ans tout le monde peut la suivre. Les 8 et 13 décembre 2022, dix personnes ont suivi cette formation de 2 heures



prodiguée par le Lieutenant-colonel des pompiers Jean-Luc PÉRUSIN et Yann Le CALVEZ. Chaque participant a reçu une attestation reconnue par l'État. Nous vous conseillons vivement de participer à une prochaine session qui sera prochainement organisée, vous pouvez sauver une vie déjà au sein de votre famille.

LE MOUSTIQUE TIGRE

La commune du Bugue est engagée dans la lutte contre le moustique tigre une stratégie de lutte est en place et un référent communal est identifié. Le service technique communal est impliqué pleinement dans sa mise en œuvre de la stratégie.

La commune du Bugue est infestée par ce moustique qui ne meurt pas pendant l'hiver.

Le moustique tigre sort de diapause au printemps et jusqu'à la fin de l'été, les populations de moustiques croissent de manière exponentielle. D'où l'amplification de la nuisance liée aux piqûres jusqu'en septembre.

A partir de septembre-octobre, les œufs pondus sont programmés pour éclore l'année suivante, il y a donc une baisse des populations de moustiques adultes à l'automne jusqu'à une disparition totale en hiver.

Le moustique tigre est diurne, il est actif le jour, en début et en fin de journée principalement, quand le soleil est moins fort.

Comme le moustique tigre ne vole pas très loin, l'origine de la nuisance est toujours proche (environ 150 m).

Le moyen de lutte de plus efficace est la neutralisation des gîtes larvaires. Il faut débuter en mars pour lutter contre le moustique tigre avant l'apparition de la nuisance pour être efficace

Type de gîte larvaire :

Cache pot, coupelle de fleur, arrosoir, réservoir d'eau pluviale, regard de gouttière, pneu, jouet d'enfant, seau, pied de parasol, fût, vase, siphon de sol, terrasse à plot, toit terrasse.

Quelques conseils pour supprimer les gîtes larvaires :

Les coupelles de pot de fleurs sont des gîtes larvaires. Mettez-y du sable ! la plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre.

Maintenir les arrosoirs au sec entre leur utilisation.

Nettoyer les gouttières.

Prévoir de faire le tour du jardin 1 fois par semaine pour vider tous les contenants possible d'eau.

La commune met à votre disposition du sable aux deux cimetières pour remplir vos coupelles utilisez-le bien.



Mieux connaître la Loi Cloeys-Leonetti et la fin de vie.

La réunion publique du 14 avril 2023 a réuni un grand nombre de professionnels de santé mais aussi d'usagers de soin qui ont pu échanger sur le contenu de cette Loi encore trop méconnue.

Les soins palliatifs en bénéficier :

Où ? À l'hôpital, en clinique, en EHPAD, à domicile.

Quand ? Lorsque le malade traverse une période critique, lorsque les soins curatifs n'améliorent plus l'état de santé du malade.

Les directives anticipées sont destinées à accueillir nos volontés sur notre fin de vie dans la situation où nous ne serions pas en capacité de nous exprimer.

Les informations importantes à communiquer concernant les traitements souhaités.

Comment ? En parler en famille, avec toute personne impliquée, un professionnel de santé, des associations de patients ou d'accompagnement.

Les transmettre : dans le dossier médical en les confiant au médecin traitant ou à la personne de confiance, en donnant des copies à son entourage.

Les coordonnées de la personne de confiance doivent apparaître dans les directives anticipées.

Dans mon espace santé www.monespacesante.fr

La personne de confiance

Elle ne décide pas à la place de la personne et dans le cas où la personne ne peut plus s'exprimer, c'est son témoignage qui prévaut.

– Pratiquement comment représente-t-elle le malade ?

Elle est consultée en priorité par l'équipe médicale pour tout questionnement concernant le malade.

Elle est consultée en cas de procédure collégiale et est informée de la décision prise.

Elle peut faire le lien avec la famille ou les proches.

– Qui peut devenir ma personne de confiance ? Un parent ou un proche, un médecin ou un autre professionnel de santé

– Comment la désigner ? Sur papier libre ou formulaire www.has-sante.fr

Cosigné par vous et votre personne de confiance.

Informez vos proches et votre famille.

Les coordonnées de la personne de confiance doivent apparaître dans les directives anticipées.

L'obstination déraisonnable elle se substitue à l'expression « acharnement thérapeutique » lorsque des actes médicaux sont poursuivis de manière inutile et disproportionnée qui n'aurait d'autre motif que le maintien artificiel de la vie. C'est une obligation pour le médecin et un droit pour le malade de s'y opposer.

La sédation profonde et continue maintenue jusqu'au décès qui n'est pas la sédation symptomatique proportionnée pour soulager un symptôme à un moment donné.

Qui peut la demander ?

Le malade lui-même quand il est en capacité de s'exprimer dans le cas d'une maladie grave et incurable, l'arrêt du traitement engage son pronostic vital à court terme avec toutes les souffrances susceptibles de survenir.

Sur proposition médicale lorsque le malade n'est plus en état de s'exprimer : c'est le médecin qui décide d'arrêter les traitements, et met en place la sédation profonde et continue maintenue jusqu'au décès.

La décision est prise lors d'une procédure collégiale entre le médecin référent, un médecin tiers (sans lien hiérarchique avec le médecin référent), la personne de confiance et/ou la famille avec consultation des directives anticipées. C'est le médecin référent qui prend la décision finale de la prescription de sédation profonde et continue.

Aider les aidants

Le congé solidarité familiale : permet à tous salariés d'accompagner un proche souffrant d'une maladie mettant en jeu le pronostic vital. Il ne peut être ni reporté ni refusé par l'employeur il est de 3 mois renouvelable une fois.

Le congé de proche aidant : permet à un salarié, un indépendant ou à un demandeur d'emploi d'interrompre son activité professionnelle pour accompagner un membre de sa famille (perte d'autonomie, conjoint malade, enfant en situation de handicap ...), il est de 3 mois renouvelable une fois.

Les aides financières :

- L'allocation Journalière d'accompagnement d'une personne en fin de vie (AJAP)
- L'allocation Journalière du proche Aidant (AJPA)
- L'allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP).

RECENSEMENT

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION : une opération qui se déroule tous les 5 ans.

Comment ça marche ?

Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France. Mais les années de recensement diffèrent selon les communes. Dans celles de moins de 10 000 habitants, il a lieu régulièrement et toute la population est concernée.

Des chiffres pour construire demain

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés au niveau local mais aussi aux niveaux régionaux et nationaux.

Il permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Utile pour les communes et les politiques publiques

Des chiffres du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus elle est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode



de scrutin, le nombre de pharmacies... La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de mieux définir les politiques publiques nationales.

Vous avez participé au recensement sur la commune du 19 janvier au 18 février 2023.

Huit agents recenseurs et un coordonnateur ont été recrutés par la mairie, sur la commune pour aller à votre rencontre sur le territoire. Chaque agent avait un secteur bien défini qu'il connaissait parfaitement.

Globalement cette bonne connaissance du territoire a permis que toutes les opérations se déroulent normalement tout en respectant le temps imparti.

Les résultats définitifs seront donnés par l'INSEE fin juin 2023. En première approche, ils indiquent que la population communale serait stable autour de 2700 d'habitants.

LABELLISATION VILLAGE FLEURI

Le label villes et villages fleuris est la distinction des communes qui œuvrent à la création d'un cadre de vie favorable à l'accueil et au bien-être des habitants et des visiteurs.

Le label « Villes et Villages Fleuris et des maisons fleuries » permet aux communes de renforcer leur attractivité par le fleurissement, l'amélioration du cadre de vie des habitants, et le développement et la protection de leurs espaces naturels. Il se matérialise par la notation de la commune en nombre de fleurs : de « une fleur » pour les débutants, jusqu'à la 4^{ème} fleur ; comme au ski, le degré maximal est la fleur d'or, récompense suprême. Il est important de préciser que, comme toute récompense, elle n'est pas donnée à vie ; il faut le mériter et montrer, chaque année, les efforts entrepris afin de conserver le label. Ce sont des efforts constants et permanents.

Notre commune s'est inscrite dans cette démarche et vise l'obtention d'une 1^{ère} fleur en 2023. Le dossier d'inscription a été envoyé à la région fin mars 2023. Ce dossier n'a pas été bouclé en claquant des doigts. Initié en janvier 2023, il est le résultat d'un travail qui s'est étendu sur plusieurs semaines. Il a mobilisé les efforts de l'équipe municipale dédiée à ce projet ; celle-ci, constituée d'élus, du personnel administratif et du personnel technique, a étudié les 63 critères du dossier, répartis sur 6 thèmes imposés par le label : Mise en œuvre du projet municipal, animation et promotion de la démarche, le patrimoine végétal, la gestion environnementale, la qualité de l'espace public, l'analyse par espace. Chaque thème comprend des critères spécifiques.

Exemples :

Thème Le patrimoine végétal : il comprend, rattachés à 3 catégories distinctes (arbres, arbustes/plantes grimpantes, pelouses/prairies/gazons et fleurissement) les caractères descriptifs suivants :

- Pour les arbres : gestion, renouvellement, diversité botanique, pertinence des plantations en fonction des lieux (choix des variétés et des techniques).

- Pour le fleurissement : pertinence de la gamme végétale, intégration paysagère, gestion et qualité d'entretien.

Thème La gestion environnementale : il comprend :

- Les actions en faveur de la biodiversité (connaissance et inventaire), protection et sensibilisation.
- Les actions en faveur des ressources naturelles : gestion de l'eau, valorisation des déchets verts, énergie (réduction des consommations et solutions alternatives).

Il est important de préciser que les 63 critères ne s'appliquent pas intégralement à la 1^{ère} fleur. Chaque niveau comprend des critères spécifiques. C'est ainsi qu'au cours de l'élaboration du dossier, nous nous sommes aperçus que nous remplissions des critères de 2^{ou} 3^{ème} fleur, alors même que nous candidapons pour la 1^{ère} fleur. Tant mieux, cela signifie que nous avons pris de l'avance sur certains projets. Cette analyse extrêmement détaillée nous a permis de réaliser l'ampleur des investissements réalisés dans la commune, depuis ces dernières années, tant au niveau des équipements, que des aménagements mobiliers, fleurissement, entretien et mise en valeur de nos espaces naturels, et qui contribuent, tous ensemble, à la qualité de vie des habitants et des touristes. La visite du jury est prévue courant septembre. L'enjeu est très important et nous pouvons être fiers des efforts fournis même si nous sommes conscients que beaucoup reste à faire. Il s'agit de la 1^{ère} fleur, 1^{ère} étape d'un label qui, comme précisé plus haut, comprend plusieurs fleurs et une fleur d'or. Du travail pour ces prochaines années !

Le label inclut aussi la mise en valeur de chemins de découverte à travers le département de la Dordogne. Signalée par un logo en forme de rapiette, les balades récompensées en 2022 incluent la boucle des cabanes sur le territoire du Bugue. Elle démarre au Pré Saint Louis et offre une randonnée de 10 kms permettant de découvrir la beauté de notre village.

Comme vous pouvez le constater, l'équipe municipale mène, avec beaucoup d'enthousiasme et de foi, ce projet qui contribue à la mise en valeur de notre lieu de vie.

CÉRÉMONIES

Monsieur le maire a participé aux cérémonies commémoratives assisté d'élus. A chacune d'entre elles, il y eu : le dépôt de gerbe au pied du monument aux morts, place Léopold SALME, le discours traditionnel, la marseillaise et le vin d'honneur offert par la mairie.

Cérémonie 18 juin

Le samedi 18 juin 2022 s'est tenue la cérémonie officielle commémorant l'appel du Général De Gaulle.



Cérémonie 14 Juillet

Jeudi 14 juillet 2022 s'est tenue la cérémonie célébrant la fête Nationale.



Cérémonie St louis

Cérémonial officiel de la Saint Louis au monument aux Morts.

Cérémonie 11 novembre

La commémoration de l'armistice du 11 novembre 2022 s'est déroulée en présence de Florence GAUTHIER et Christian TEILLAC, conseillers départementaux et des élus du Conseil Municipal des Jeunes.

Le discours officiel a été prononcé par Messieurs le Maire et C. TEILLAC ainsi que par 2 jeunes du CMJ. La marseillaise résonna alors sous un soleil radieux, les enfants du CMJ entonnèrent fièrement l'hymne national. La cérémonie s'est poursuivie au monument aux morts du stade Renaud Cruveiller avec le dépôt d'une gerbe de fleurs.



Cérémonie 5 décembre

Lundi 5 décembre 2022 M. le Maire assisté de Claude MARTY a procédé à la célébration de la Journée Nationale d'Hommage aux «Morts pour la France de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de la Tunisie.

Cérémonie 19 mars

Samedi 19 mars 2023 s'est tenue place Léopold SALME la cérémonie du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

En ce jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, M. Le Maire entouré de Jean-Pierre LAVAL déposèrent une gerbe. Après la marseillaise, M. le maire passa en revue les corps constitués : les anciens combattants, les gendarmes, les pompiers et les élus.

Les participants se rendirent alors place du 19 mars 1962 où fut déposée par M. LALOT, une gerbe au pied de la nouvelle stèle. M. René NICOLAS prononça son discours.



VŒUX DU MAIRE

Le vendredi 20 janvier 2023 ce fut une première en raison de la crise sanitaire COVID pour M. le Maire du Bugue Serge LEONIDAS et son conseil municipal que de présenter leurs vœux aux buguois, salle Eugène LE ROY.

M le Maire prononça son discours en relatant toutes les actions entreprises par la mairie. Il n'omit pas de parler de sa grande préoccupation sur le sujet de la santé en assurant ses administrés de son engagement au service de ce domaine sensible et régali.

Puis, Messieurs Philippe LAGARDE, Président de la CCVH et Christian TEILLAC, Conseiller Départemental prirent tour à tour la parole.

La municipalité invita ensuite les participants au traditionnel pot de l'amitié. Nous aurons remarqué la présence des maires de Campagne, Limeuil, Mauzens, St Chamassy, Rouffignac et du Président du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

La remise des prix a eu lieu sous la halle, un samedi 1^{er} avril....et non, ce n'est pas une plaisanterie.

Jour de marché, la pluie était au rendez-vous, et les lauréats étaient réunis pour recevoir leur récompense. Cette année, finis les petits rosiers... nous avons innové en proposant des entrées dans les jardins du Périgord Noir : Limeuil, Marqueyssac et Eyrignac.

L'adjointe en charge de cette opération souligna durant son discours l'engagement et la parfaite collaboration entre élus et services de la mairie. Elle parla du dossier de candidature de notre ville pour l'obtention du label 1^{ère} fleur. Le responsable des services techniques prit alors la parole pour souligner l'importance de ces actions.

LE PALMARÈS :

Façades, murs, appartements sur rue, balcons, fenêtres :

1^{er} prix : M. BOUTAUT Jean-Claude (Avenue de la gare)

2^e prix : M^{me} DUCAU PORCEL Maryse (36 rue du Cingle)

3^e prix : M^{me} DEHORBE Monique (place de La Farge)

Maisons ou fermes avec jardin :

1^{er} prix : M^{me} LEMAIRE Micheline (route de Boutenègre)

2^e prix : M^{me} DJERJIAN Jeannine (98 rue Combenègre)

3^e prix : M. et M^{me} VIGNAL (La Boissière)

Commerces et entreprises :

1^{er} Prix : Crêperie l'Abreuvoir (Grand Rue)

LES RÉCOMPENSES :

1^{er} prix : 2 entrées aux jardins d'Eyrignac

2^e prix : 2 entrées aux jardins de Marqueyssac

3^e prix : 2 entrées au parc panoramique de Limeuil

La tradition perdura sous la forme d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Cet événement sera bientôt à l'origine d'un projet plus ambitieux.

Si l'on considère ce concours des maisons fleuries, le dossier 1^{re} fleur, le projet VillageVIP et

l'avant-projet sur l'embellissement du centre historique du Bugue, on se rend bien compte de l'attachement de notre équipe municipale à l'attractivité de la ville

Le concours 2023 est lancé depuis le 10 avril ; il est prévu de clore les inscriptions le 9 juin. Malheureusement, nous constatons une baisse de la participation des habitants, d'année en année. Il y a un «avant» et un «après» covid, certes ; il est indéniable

que les difficultés économiques touchent largement la population (inflation importante depuis quelques mois), limitant les achats aux biens de 1^{re} nécessité.

Dans les semaines qui arrivent, l'équipe municipale envisage de repenser l'organisation interne de ce concours. En effet, jusqu'à ce jour, le projet a été mené par la municipalité. Or, il s'agit de susciter l'enthousiasme des habitants qui sont les premiers concernés : le fleurissement des jardins ou des balcons est laissé à l'initiative de la population. Pourquoi ne pas centrer l'action de l'équipe municipale sur un appui technique (conseils d'arrosage, d'entretien avec des solutions alternatives) auprès des habitants, ceux-ci concentrant leurs efforts sur la qualité du fleurissement et de la mise en valeur de leurs espaces naturels ? La création d'une association dont le bureau rassemblerait des membres actifs de la société civile permettrait aux habitants d'organiser eux-mêmes l'événement, avec l'appui technique et logistique de l'équipe municipale.

Pourquoi pas ? L'idée est lancée et des réunions seront organisées prochainement afin d'y réfléchir et de préparer le prochain concours prévu pour 2024.

Merci pour votre contribution à ce beau projet. Nous vous attendons nombreux, toutes les idées sont recevables et pourront être discutées librement : écoute, dialogue et partage.



PANNEAU D'AFFICHAGE LED

Dans le cadre de la gestion des moyens de communication et de la réduction des affichages sauvages qui nuisent au paysage et à la sécurité routière, la municipalité a installé un panneau d'affichage numérique LED.

Il a pour but de :

- diffuser des informations d'intérêt général et/ou liées à la vie de la Commune ;
- faciliter la promotion des manifestations locales.

Ce dispositif plus dynamique, plus impactant, avec du contenu multimédia favorise ainsi une meilleure mémorisation des messages. Il rend les informations visibles auprès de tous : piétons comme automobilistes, citoyens comme touristes.

Il assure une diffusion des messages de la mairie et annonce les événements que les associations organisent sur LE BUGUE.

Son implantation a été réalisée en concertation avec les services de l'état et l'architecte des bâtiments de France.



INAUGURATION STEP

L'inauguration de la Station d'Épuration du BUGUE a eu lieu le vendredi 7 octobre à 11h. Après la coupure du ruban tricolore, la cérémonie fut suivie d'une visite de la station puis les discours traditionnels. Monsieur le Maire du Bugue Serge LEONIDAS était entouré de :

- Jean-Sébastien LAMONTAGNE Préfet de la Dordogne
 - Nadine MONTEIL Sous-préfète de Sarlat
 - Philippe LAGARDE Président de la CCVH
 - Florence GAUTHIER Conseillère Départementale
 - Christian TEILLAC Conseiller Départemental
 - Marc MATTERA Président du SMDE24
 - Laurent PEREA Vice-président du SMDE24
 - Guillaume CHOISY DG de l'agence de l'eau Adour Garonne
- et des membres du conseil municipal.

Bijou de technologie, cette station renforce l'attention que porte la municipalité à l'écologie et l'environnement. Un déjeuner clôtura l'événement.



LES 100 ANS DE MONSIEUR CLAVIÈRE

La commune du BUGUE se devait de fêter l'anniversaire d'un siècle de vie de Monsieur Maurice CLAVIÈRE.

Le jeudi 4 mai, une cérémonie s'est déroulée à la Médiathèque G. FAYOLLE en présence de ses filles, de ses amis, des représentants des commerçants, de Monsieur MARTY (Président de l'amicale des anciens du 4^e régiment issue des groupes SOLEIL et CARLOS), des porteurs de drapeaux, des représentants des corps constitués et de Monsieur le maire accompagné de nombreux élus.

Les discours de Messieurs MARTY et LEONIDAS ont tout d'abord salué la présence de Pierre MOUCHAGUE 99 ans sous le pseudonyme «sirocco» et une pensée à Alexandre PISTOLOZZI 95ans qui n'a

pas pu venir pour des raisons de santé, tous les deux étaient des résistants du groupe soleil avec Maurice.

Ils se sont ensuite appliqués à relater la vie du centenaire Buguais dont voici quelques extraits :

«Maurice, vous êtes né le 1^{er} mai 1923 à BALAN dans les Ardennes. Votre mère Marie GUERIN d'origine bretonne travaillait chez Dunlop et votre père Félix CLAVIÈRE à la Sagem. Vous avez passé votre enfance à Aurillac et votre adolescence à Montluçon.

Votre diplôme de cordonnier bottier en poche, vous trouvez sans difficulté un emploi à la cordonnerie Moreau à Commeny dans l'Allier laquelle, à la fin de la guerre chercha à rembaucher Maurice, cordonnier bottier hors pair.

La guerre a modifié votre destinée. Vous faisiez partie de ces jeunes qui, appelés aux Chantiers de jeunesse, ont préféré, comme vous Maurice, prendre le Maquis dans le Périgord. Après bien des péripéties vous êtes hébergé dans des familles dont la famille COMBE.

Vous vous marièrent le 12 octobre 1946 à 11 heures devant le maire de la commune de Saint Cernin de Reilhac avec Marcelle COMTE que vous aviez rencontré dans l'environnement de la famille DELSOL lui ayant porté assistance pendant les années

noires de la guerre. Maurice vous éprouviez beaucoup de gratitude envers les familles qui avaient pris tant de risques pour vous porter assistance.

Vous vécurent au Bugue où naquit vos 3 filles, Michelle, Jacqueline et Noëlle, Grand père d'une petite fille et deux arrière petits enfants.

L'atelier de cordonnerie vit le jour en 1946, rapidement il deviendra un lieu d'échanges avec la clientèle qui appréciait votre savoir faire, votre gentillesse et elle vous accordait sa confiance en sachant être patiente...

Nous en avons la preuve : **En 2007**, Maurice vous receviez du maire Gérard FAYOLLE la médaille d'honneur de la ville du Bugue. Je cite : « Nous avons voulu rendre hom-

mage à votre vie de travail qui continue aujourd'hui au service de vos concitoyens, à votre disponibilité, à votre amabilité et à la durée exceptionnelle de votre carrière professionnelle. Nous oublions pas, bien sur, votre rôle courageux au cours de la guerre ».

En 2010, Maurice vous receviez du maire Gérard Labrousse le diplôme d'honneur de la ville du Bugue qui vise à dire la reconnaissance des résistants et des anciens combattants de la seconde guerre mondiale.

Maurice vous restez un amoureux du Périgord, de votre ville du Bugue et des Périgourdins. Cet investissement en dit long sur vous ; les habitants vous présentent comme dynamique, entreprenant, jovial, généreux et bon vivant.

On dit que pour être centenaire, il faut commencer jeune, c'est bien votre cas ! C'est pour cet état d'esprit, votre énergie, tout ce temps donné pour la collectivité, tout ce que vous avez fait et apporté à notre commune que je vous fais aujourd'hui et à l'âge de 100 ans, citoyen d'honneur de la commune du Bugue. » Cette cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur agrémentée de petits fours.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes a été reconduit avec l'élection de 14 nouveaux membres venant compléter les six élus déjà en poste qui poursuivent leur deuxième année de mandat. L'élection s'est déroulée en novembre 2022 à la bibliothèque de l'école élémentaire du Bugue sous les regards intéressés de nos conseillers juniors en poste.

Ces derniers ont effectué le dépouillement et ont veillé au bon déroulement de l'élection. Une mise en situation qui leur a permis d'appréhender le déroulement d'une élection.

Ce sont donc des nouveaux conseillers municipaux juniors que nous avons accueillis lors de notre premier conseil. Un long débat s'est instauré avec Mr Le Maire sur des sujets tels que la sécurité aux abords des écoles, la vitesse en centre-ville et l'aménagement des abords du skate-parc avec des nouvelles structures.

Leurs préoccupations très concrètes font l'objet de réflexions pour leurs homologues adultes afin d'améliorer le bien-être de la population et le mieux-vivre ensemble.

Au-delà des sujets très sérieux abordés lors de nos différents conseils, le programme des festivités porté par les différentes associations de la commune leur permettra de se positionner sur certaines d'entre elles. Comme la toute première chasse aux œufs de Pâques organisée sur les prés de la Vézère. C'est une façon de s'investir dans le tissu associatif de la commune et de créer sans nul doute de nouvelles vocations.



RENTREE SCOLAIRE

Monsieur Le Maire accompagné de l'Adjointe aux affaires scolaires et de conseillers municipaux, a assisté le jeudi 1^{er} Septembre à la rentrée scolaire 2022.

Quelques chiffres:

Maternelle : 93 élèves

Elémentaire : 177 élèves

Soit un effectif de 270 élèves.

Pour venir au groupement scolaire du BUGUE, 22 enfants de JOURNIAC empruntent le bus.

Au niveau du Protocole sanitaire des écoles, le fait que le port du masque et la limitation de brassage ne soient plus obligatoires, nos chers petits sont rentrés avec le cœur plus léger.



CHANTS ET DANSES CLASSE OCCITANE MATERNELLE

C'est dans le cadre de la Fête du Grand Site de France de la Vallée Vézère - 3^e édition que le samedi 6 Décembre à 11h, salle Eugène Le Roy, l'école maternelle du Bugue, classe occitane (élèves de moyenne et grande section) donnait un spectacle de chants et de danses.

Accompagnés du Directeur Monsieur NINNIN, de Madame MARTEGOUTE Professeure des écoles et des ATSEM, les pitchouns de la maternelle ont donné un spectacle adorable et tout à fait étonnant pour leur âge par une certaine maîtrise de la langue.

Rappelons ici que la Mairie du Bugue soutient fortement cette classe bilingue.



CARNAVAL DES ÉCOLES

C'est par un bel après-midi et sous un soleil éclatant qu'un curieux cortège aux déguisements chamarrés et chatoyants s'élança de l'école.

Les enfants avaient pour mission de juger et mettre au bûcher Pétassou. Ce vilain bonhomme accusé de tous les maux et malheurs tombés sur le village.

Pétassou en tête, le joyeux défilé parcouru la ville avec les traditionnelles invectives adressées à tue-tête au futur supplicié. Les juges arrivèrent au pré St Louis, Pétassou fut ligoté sur le bûcher et la terrible sentence prononcée.

Les flammes dévorèrent alors le coupable. Mais il ressuscitera et accomplira de nouveau ses méfaits. Une histoire sans fin.



JOURNÉE OCCITANE AU COLLÈGE



Jeudi 16 JUIN 2022 s'est tenue au collège Leroi -Gourhan la journée occitane. Monsieur Le Maire entouré de l'adjointe à la culture et des affaires scolaires, de l'adjointe aux finances et de l'adjoint à la communication y étaient conviés.

Les intervenants étaient :

- les CM1 et les CM2 du Bugue
- la classe bilingue 4-5 ans du Bugue
- les élèves de Cendrieux
- les élèves de Saint-Chamassy
- les collégiens (pour les ateliers : les occitans, les choristes et les ulis).



Les quatre édiles purent participer à quatre ateliers :

Atelier 1 : Danses sous le préau

Atelier 2 : Chants avec Anne CRESSON en salle de musique

Atelier 3 : Contes avec Daniel CHAVAROCHE (1h pour 2 groupes) au CDI

Atelier 4 : Jeux avec Xavier JULLIEN (mallette du Cap'oc) sur le terrain de basket.

Un repas occitan fut proposé le midi au restaurant scolaire.

CLASSE BILINGUE (FRANÇAIS-OCCITAN)

Des nouvelles de la filière bilingue français-occitan

La classe bilingue français-occitan compte aujourd'hui 33 élèves : 10 élèves de moyenne section, 13 de grande section et 10 élèves de CP avec deux professeurs des écoles : Marie Pouchot pour l'enseignement en français et Stéphanie Martegoute pour celui en occitan. Dans cette classe, les élèves étudient la moitié du temps en français et l'autre moitié en langue d'oc.

Pour la rentrée prochaine, 52 élèves sont inscrits dans cette filière.

Suite au succès de ce dispositif auprès des familles, l'éducation nationale a ouvert un deuxième poste d'enseignant en occitan au Bugue.

Il y aura donc 18 MS, 11 GS, 13 CP et 10 CE1 répartis dans deux classes bilingues : une à l'école maternelle et l'autre à l'école élémentaire. M^{me} Martegoute enseignera toujours l'occitan en maternelle aux MS/GS, un autre professeur des écoles sera prochainement nommé pour enseigner dans la classe bilingue CP/CE1.

Face à l'augmentation de ces effectifs, la municipalité a engagé d'importants travaux pour aménager la nouvelle classe occitane de l'école maternelle. Les élèves de MS/GS devraient donc être accueillis dans ce nouvel espace dès septembre prochain.

De las novèlas de la filiera bilingua francés-occitan

La classa bilingua francés-occitan compte uèi 33 escolans : 10 escolans de mejana seccion, 13 de bèla seccion e 10 escolans de CP amb dos professors de las escòlas : Maria Pouchot per l'ensenhament en francés e Esteveneta Martegoute per lo en occitan. Dins aquela classa, los escolans estudian la mitat del temps en francés e l'autra mitat en lenga d'òc.

Per la dintrada que ven, 52 escolans son inscrites dins aquela filiera.

Seguida a la capitada d'aquel dispositiu al près de las familhas, l'educacion nacionala a obèrt un segond pòst d'ensenhant en occitan al Buga.

I aurà donc 18 MS, 11 GS, 13 CP e 10 CE1 despartits dins doas classas bilingüas : una a l'escòla mairala e l'autre a l'escòla elementària. Dòna Martegoute ensenharà totjorn l'occitan en mairala als MS/GS, un autre professor de las escòlas serà lèu nòmat per ensenhar dins la classa bilingüa CP/CE1.

De cap a l'augmentacion d'aqueles efectius, la municipalitat a engatjat d'importantas òbras per amainatjar la novèla classa occitana de l'escòla mairala. Los escolans de MS/GS deurián donc èsser aculhits dins aquel espaci novèl tre setembre venent.

CHASSE AUX ŒUFS

Lundi 10 avril 2023 a eu lieu la 1^{ère} chasse aux œufs sur le site des prés de la Vézère, organisée par la mairie, les élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), les associations Bug'en fêtes, Parents d'élèves et Los Droletons. Cette belle journée ensoleillée a débuté le matin par des jeux collectifs comme le tir à la corde et la course aux sacs.

L'après-midi les enfants du CMJ ont dispersé pas moins de mille œufs avant l'arrivée des nombreux chercheurs. Chacun est reparti avec des friandises au chocolat de toutes sortes.

Une animation «Musique des origines» a été proposée par Monsieur VILLESUZANNE, très appréciée notamment par le jeune public.

Toute la journée des jeux à l'ancienne et des structures gonflables étaient mis à disposition, gratuitement, à tous les visiteurs.

Pour la restauration, une omelette géante fut servie ainsi que des sandwiches, frites, crêpes... et diverses boissons.



CADEAUX DE FIN D'ANNÉE

Pour le Noël de nos aînés (à partir de 75 ans) Monsieur Le Maire et les membres du Conseil municipal ont eu le plaisir d'offrir des cadeaux aux personnes concernées.

Pour les messieurs : un vin rouge et un bocal de pâté.

Pour les dames : un vin blanc moelleux, une terrine de canard et un sachet de truffes au chocolat noir fourrées aux noix.

Les résidents de l'EHPAD et de la RPA à qui nous avons offert une boîte de douceurs, n'ont pas été oubliés.

EXPOSITION SYLVIE ROUX

Vendredi 19 Août 2022 à 18 h30 s'est déroulée l'ouverture de l'exposition à la Médiathèque Gérard Fayolle, salle Jean ORIEUX.

Cet événement organisé par la Mairie, l'adjointe à la Culture nous a permis d'admirer des œuvres avec des techniques différentes (pastel, aquarelle, acrylique, huile au pinceau et au couteau). Sylvie ROUX nous a présenté une dizaine d'artistes dont un sculpteur sur métal, cuivre et bronze.



Exposants :

Anne-Marie BERNARD
Léa GASSER
Elyane GUICHARD
Bernadette PAPIN
Sylvie ROUX
Philippe CARABIN
Raymond GANOT
Claude GERMAIN
Jean-François KOTARSKI
Jean-Louis MULLER



Le mardi 23 Août, démonstrations de deux Aquarellistes: M. Jean-Louis MULLER et M. Jean-François KOTARSKI

L'exposition s'est achevée le dimanche 28 Août.

EXPOSITION BRUNEAU ET HOURCQ

Du vendredi 9 Septembre au dimanche 25 Septembre 2022 se tenait à la Médiathèque Gérard FAYOLLE, une exposition d'œuvres de pierres et de bois. Ce sont des matières naturelles que le sculpteur Alain BRUNEAU et la mosaïste Patricia HOURCQ ont décidé de mettre à l'honneur. Lors du vernissage salle Jean ORIEUX, l'Adjointe à la Culture a prononcé un discours de bienvenue et a évoqué le travail des deux artistes.

Alain BRUNEAU a été, dès 1993, le disciple du Maître sculpteur Pierre ROUSSEAU, avant de faire lui-même danser ses ciseaux sur les granits, le chêne, le hêtre ou les marbres.

Patricia HOURCQ réalise des tableaux de mosaïque en pierres naturelles essentiellement marbre et granit, mais aussi des compositions organiques avec des coquillages. Souvent ces matériaux sont mariés avec des tesselles de céramiques, morceaux de verre et d'autres encore.

Une association réussie d'artistes respectueux des matières.



EXPOSITION BRUNO MARTY

Vendredi 14 Octobre 2022 à 18h30, salle Jean Orieux, l'adjointe à la culture nous a présenté le photographe professionnel Bruno MARTY et ses créations sur le thème « Les sables roses de TIKEHAU ».

Nous avons pu admirer de magnifiques photos de l'atoll de Tikehau en Polynésie.

Au cours des millénaires des millions de mollusques, d'oursins et de coraux ont été érodés par les éléments naturels. Leurs fragments accumulés donnent des nuances de roses aux langues de sables qui émergent des eaux turquoise polynésiennes.

Ces photographies sont un témoignage de l'esthétisme et du graphisme engendrés par la nature. Elles nous invitent à la méditation et au voyage.

L'exposition s'est prolongée jusqu'au dimanche 23 Octobre 2022.



EXPOSITION ALAIN FALCONNET

Le vendredi 15 Juillet 2022 à 19 h s'est tenu à la Médiathèque Gérard FAYOLLE, salle Jean ORIEUX, le vernissage de l'exposition de l'artiste peintre Alain FALCONNET.

L'Adjointe à la Culture nous a présenté l'artiste et ses œuvres.

Il peint le paysage « sur place » souvent caché dans le décor. L'artiste s'abreuve de nature, hors des sentiers battus.

Viennent s'ajouter à son œuvre de nombreux bouquets qu'il exécute dès les premières fleurs venues.

L'exposition a duré jusqu'au 31 Juillet 2022.



VITRINES DE LA VIE SAUVAGE

La municipalité a souhaité mettre en valeur les vitrines de la Vie Sauvage en proposant des expositions. En 2021 : l'artiste Michèle GAUTHIER CARR-BROWN a pu exposer ses œuvres.

En 2022 : la municipalité a fait découvrir LE BUGUE par des tableaux de la fin du 19^e et du début 20^e siècle.



LES ACTUALITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE

ATELIER ORIGAMI

Pendant les vacances, les jeudis 9 et 16 février, nous avons proposé deux ateliers origami animés par Anne-Claire VAS-SILIADIS. Chacun est reparti ravi avec ses réalisations.



PRINTEMPS DES POÈTES

Deux arbres à poèmes dans le jardin public et un sous la halle de la mairie ont été fleuris par les poèmes des enfants des écoles maternelle et élémentaire.

Un concours de poésie-acrostiche a été ouvert aux enfants de 7 à 10 ans entre le 04 et le 31 mars. Le jury s'est réuni pour attribuer à nos 4 lauréats deux livres (Le Petit Prince et Le Goût sucré de la Peur) et un diplôme. Il n'a pas été facile de les départager et les membre de ce jury les ont désigné exæquo.

Les lauréats sont : Clémence MARTEGOUTE, Timéo BRODIN, Alexandre CARDONA, Lounès DEQUIDT.



MARS BLEU

A l'occasion de Mars Bleu, pendant tous le mois, des plaquettes d'information ont été mises à la disposition du public sur la prévention du cancer colorectal et l'hygiène de vie. Une vente d'articles était proposée dont le bénéfice est reversé à 100% au profit de la ligue contre le cancer.



EXPOSITION «PETITE HISTOIRE DES JARDINS DU MONDE»

Cette exposition était visible à la Médiathèque du 13 mars au 24 avril 2023.

Toutes les civilisations du monde ont bâti des jardins : pour se nourrir, s'émerveiller, prier, jouer, respirer, méditer... Hier comme aujourd'hui, les jardins sont le reflet des préoccupations des hommes. Fais comme les enfants de l'école de Coursac ! Regarde autour de toi, observe les structures et les formes... et tu découvriras comment plantes et architecture se sont mêlées au fil du temps partout dans le monde pour offrir des espaces verts dédiés au plaisir des sens...



ATELIER LAND ART AVEC LA CLASSE OCCITANE DE CP.



VISITE DES RÉSIDENTS DE L'EHPAD



OCCITAN

Pour la rentrée 2022, la bibliothèque a créé un fond jeunesse occitan avec l'achat de plusieurs albums en privilégiant ceux accompagnés d'un cd.



Dans le cadre de sa politique volontariste en faveur de la langue et de la culture occitane, le Département BDDP en collaboration avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Dordogne (DSDEN 24) et le réseau CANOPE, une dotation a été offerte à la bibliothèque pour venir enrichir son fonds occitan.

C'est donc maintenant une trentaine de livres qui sont disponibles pour les enfants.

Nous avons organisé la venue de Monique BURG à la médiathèque sur le thème de la collecte de contes et histoires. Elle nous a proposé les interventions :

Mercredi 5 avril : recueil des souvenirs d'enfance

Jeudi 6 avril : spectacles et contes divers à l'EHPAD du BUGUE

Vendredi 28 avril : spectacle pour les enfants de la section occitane maternelle et élémentaire

Samedi 29 avril : spectacle de contes et chants français/occitan pour tout public.



CONTES

Depuis la rentrée de septembre les séances de conte pour les enfants de l'école maternelle ont repris leur périodicité d'une fois par mois les jeudis et vendredis grâce à nos conteuses bénévoles : Mesdames Anne Claire VASSILIADIS, Ramona PEIFFER, Monique SIMONNEAU, Muriel SOLDATI et Barbara MUZUMDAR.



RENCONTRE LECTURE

Tous les premiers samedi du mois a lieu une rencontre lecture pour partager les coups de cœur, les impressions, les souvenirs de lecture en toute convivialité. Ces échanges se font en présence de Sylvie BRODIN à la Médiathèque.

ATELIER BÉBÉS LECTEURS

Une fois par mois, le jeudi matin, les bébés accompagnés des assistantes maternelles, éducatrices de jeunes enfants ou tout simplement parents, se retrouvent dans un petit espace délimité, pour se familiariser avec le livre et partager un moment de convivialité autour d'images, de câlins et d'histoires adaptées à ce très jeune public.

En partenariat avec Brigitte Anstett-Lenboub, animatrice du Réseau Petite Enfance (RPE) Périgord Noir, la Crèche La souris Jaune et nos conteuses bénévoles.



ATELIER MÉNAGE SAIN

La commune du Bugue a signé le 16 mars 2022 une charte d'engagement la guidant dans la pratique du «nettoyage sain» pour tous les bâtiments publics communaux.

Aujourd'hui, elle souhaite faire connaître à sa population les risques pour la santé liés à l'usage des produits chimiques dans les maisons. Beaucoup sont cancérigènes alors qu'il existe des alternatives tout aussi efficaces et sans danger.

Deux sessions d'informations et d'échanges ont eu lieu à la médiathèque du Bugue les 14 et 21 janvier 2023 entre 10h et 12h. Ces ateliers étaient gratuits et accessibles à tous. Une vingtaine de participants ont bénéficié de toutes les informations nécessaires à une bonne connaissance et pratique du ménage sain.



MUSIQUE DES ORIGINES

En présence de Mr Le Maire et de l'Adjointe à la Culture, le samedi 11 Mars se déroula dans la salle Jean ORIEUX une animation sur le thème de la musique à la Préhistoire.

A cette occasion, PASCAL VILLESUZANNE (intervenant sous le nom de «Passeur de Notes») présenta un concept d'ateliers destinés à tous publics. Sous une forme participative et ludique, cet éveil musical passa par l'écoute et la manipulation d'instruments tels que lithophones, racleurs, xylophones, rhombes, tronc creux ou encore tambours. Un conte musical permis à l'auditoire de s'évader, de voyager au pays de nos ancêtres Cro-Magnon et de donner une résonance particulière à ce lointain passé.

Un pot de l'amitié et un goûter fut offert par la municipalité.



CONCERT ÉGLISE

La municipalité a offert un concert en l'église St Sulpice le vendredi 26 août 2022.

L'artiste Xinarca a proposé un répertoire de chants corses accompagné par son instrument appelé Cetera. C'est un ancien Cistre corse à 16 cordes très populaire il y a 300 ans, il a quasiment disparu.

Le dernier de nos anciens qui en jouait s'est éteint en 1934, emportant avec lui toute la tradition orale dont nul enregistrement n'a conservé la mémoire.

Celle que joue Xinarca est connue sous le nom de « Cetera d'Oletta », elle a 200 ans et est la seule Cetera d'époque aujourd'hui jouée.

CHANT CORSE

STAGE & CONCERT

LE BUGUE

Xinarca

STAGE du 24 au 26 août

cantu & cetera

Stage		Concert	
Horaires	adresse	Horaires	adresse
merc. 24 août : 9h30 à 17h30 jeudi 25 août : 9h30 à 17h30 ven. 26 : 9h30 à 12h30	Médiathèque Gérard Fayolle	VENDREDI 26 AOÛT 21h00	Église Saint-Sulpice LE BUGUE
renseignements & inscriptions		Entrée libre	
Patricia Boudoux 06 72 80 55 14 concerts.xinarca@gmail.com			

VILLAGE OLYMPIQUE - FORUM DES ASSOCIATIONS

Pour faire suite à la labellisation «Terre des Jeux 2024» en 2021, la ville du BUGUE souhaitait organiser une journée sur le thème des Jeux Olympiques et Paralympiques en mobilisant tout le tissu associatif afin de promouvoir le sport pour tous et d'y associer la culture et le patrimoine local.

De leur côté le Conseil Départemental de la Dordogne (CD24) et le Comité Olympique de la Dordogne (CDOS) avaient projeté de créer des animations autour d'un « Village Olympique ».

La ville du BUGUE s'est donc proposé d'organiser cette manifestation sur sa commune le samedi 10 septembre 2022.

Plusieurs réunions ont été nécessaires afin de mettre en place cette journée avec le soutien du CD24, du CDOS et de toutes les associations buguaises volontaires. Il a été décidé de combiner le forum des associations au Village Olympique.

Monsieur le maire Serge LÉONIDAS a déclaré l'ouverture de cet évènement à 10h par un discours. Il était entouré du sénateur, de maires de villes environnantes, de Conseillers départementaux et du président du Comité Départemental Olympique et Sportif. Le flambeau fut remis à la prochaine ville organisatrice : PIEGUT-PLUVIERS.

La mobilisation et l'énergie de tous les bénévoles ont permis aux nombreux visiteurs de passer une très belle journée extrêmement réussie.

Quelques chiffres :

- Entrées : 680 adultes, 530 enfants
- 125 bénévoles de toutes associations
- 25 élus, animateurs du CD et du CDOS
- 30 activités sportives
- 22 associations au forum
- 1 stand pompiers (1^{er} secours)

Par delà les activités sportives et le forum, les visiteurs ont pu chiner dans un vide-grenier.

JOURNÉE NATURE-SPORTS-FAMILLE

Pour sa deuxième édition l'après midi «NATURE-SPORT pour toute la famille» s'est déroulée le dimanche 7 mai 2023 sur le site des près de la Vézère.

Un grand nombre de participants a pu profiter des animations gratuites comme le tir à l'arc, à arbalète et à la carabine à plomb, le roller, les poneys, les jeux à l'ancienne et les vélos électriques.

Les enfants s'en sont donnés à cœur joie, pour les plus petits : dans les deux structures gonflables inédites, et pour les plus grands lors de matchs de handball et football.

Cette année trois nouveautés étaient proposées : la tour d'escalade, le badminton et des animations aux gestes qui sauvent qui furent très appréciées du public.

Une buvette était tenue par l'association du Hand Buguois et des crêpes et gâteaux, vendus par l'association des Parents d'élèves pour rassasier et désaltérer petits et grands.

Précisons que l'association Les Orsalies organisait, comme d'habitude, son grand Vide-grenier sur les places et les rues du BUGUE.

Cette journée a été une belle réussite pour tous et se renouvellera bien évidemment chaque année le premier dimanche du mois de mai.



ACTUALITÉS ASSOCIATIONS

Cette rubrique est réservée aux associations qui souhaitent relater leurs activités.

Club du Temps Libre

Dynamique l'association du TEMPS LIBRE a repris son activité depuis avril 2022 après 2 ans de sommeil nous avons ré ouvert nos portes au 82 rue de Paris chaque lundi et vendredi de 14h30 à... pas d'heure, de nouveaux arrivants, de jeunes retraités nous ont rejoints chacun trouve ses marques et affinités .

Table de Scrabble de belote, de rubycube, de triamino... mais également des moments de partage de connaissance , de papotage... devant thé café petit gâteaux.

Nous essayons d'organiser un thème par mois en un an :

- Mai : loto (avec l'aide de commerçants).
- Juin : sortie évasion (calèche dans les bois) gastronomie repas autour du foie gras à Mazyrol et culture visite guidée Monpazier.
- Septembre : stand de présentation de l'association à la grande manifestation « Terre de jeux 2024 »
- Octobre : sortie festive cabaret VLV à Périgueux (Excellent repas et spectacle).
- Décembre : loto.
- Janvier : «après-midi Fête des rois».



- Février : repas au cygne offert par l'association aux adhérents. Visite guidée du musée minéralogique du bugue découverte inattendue par nos adhérents tant ils étaient surpris de leur méconnaissance !!
 - Mars : 3 visites guidées pleines de découvertes à Neuvic :
 - Élevage, fabrication, dégustation du caviar et de l'esturgeon.
 - Visite du moulin à eau de la Veyssière : musée, fabrication artisanale des huiles de noix noisettes cacahuètes et amandes.
 - Visite de la dernière biscoterie artisanale de France « la chanteracoise ».
 - Avril : visite chocolaterie à Terrasson .
- Nos mots clefs : ÉVASION DÉCOUVERTE CULTURE GASTRONOMIE DÉTENTE CONVIVIALITÉ**
C'est avec plaisir que nous vous accueillerons !

Art du Vivant

Pratiquer le Qi Gong et le Taichi Chuan... Pour se sentir mieux dans sa peau ! Le Qi Gong et le Taichi Chuan sont des techniques corporelles ancestrales venues de Chine. Il y a bien longtemps, les empereurs de l'Empire du Milieu nourrissaient le rêve d'être immortels... Ils apprirent auprès de maîtres éclairés des exercices corporels, des techniques de respiration, et des techniques énergétiques (centrage, calme mental, développement de l'intuition, de la volonté). A notre connaissance, nul n'atteint l'immortalité ! Mais ces pratiques ont prouvé depuis longtemps leur efficacité en ce qui concerne la santé et le bien-être.

Aujourd'hui, médecins et kinésithérapeutes recommandent la pratique du Taichi Chuan et du Qi Gong dans de nombreuses pathologies physiques et nerveuses. On peut aussi pratiquer uniquement pour le plaisir de se sentir bien dans sa peau, sans aucun esprit de compétition, entouré(e) de personnes sympas. Aucun prérequis n'est nécessaire. Chacune, chacun évolue à son rythme et approfondit comme elle (il) l'entend.



Cours hebdomadaires, stages, ateliers, et en bonus, des pratiques gratuites en groupe régulières. Comme chaque année depuis 2008, l'Association Art du Vivant propose aux Périgourdiens de découvrir et de pratiquer le Qi Gong et le Taichi Chuan. N'hésitez pas à tenter l'expérience ; tout le monde est bienvenu !

Renseignements :

- www.artduvivant.org
- artduvivant@live.fr
- 06 49 49 70 13 (Catherine)
- 06 25 36 06 57 (Anne)



Rugby Club Buguois

Après une très belle saison 2021/2022 le club a retrouvé le chemin de la Fédérale 3 pour la saison 2022/2023. Ce fût une année d'apprentissage et malgré quelques contretemps et la présence d'équipes adverses de bon niveau dans la poule, les seniors n'ont pas démerité et ont atteint l'objectif fixé en début de saison. Terminant à la 8^e place pour l'équipe A et 7^e pour l'équipe B, l'année se termine certes prématurément mais ils se maintiennent en Fédérale 3.

Concernant l'école de rugby pour cette saison 2022-2023, l'ensemble des joueurs, toutes catégories confondues, se sont dépassés et ont fourni des résultats en tournoi plus qu'encourageants. Qu'elles que soit les catégories, les effectifs sont majoritairement des joueurs de première année en plus de nouveaux arrivants. Malgré un début de saison difficile nos jeunes joueurs sont restés motivés. Sur 54 licenciés à l'école de rugby, plus des trois quart d'entre eux sont assidus aux entraînements. Cet engagement leur a permis de progresser significativement et d'être des opposants sérieux en tournoi et de remporter de belles victoires.

Les moins de 14 ans de l'Ovalis24 ne démeritent pas. Alors que l'équipe du jeu à 10 arrive en milieu de tableau pour la première phase, l'équipe de jeu à 15 arrive première de Dordogne avec seulement une défaite. Pour la phase 2, elle arrive aussi première de sa poule, invaincue et sélectionnée pour la phase 3. Leur objectif vise la finale d'Aquitaine.

Les Cadets et Juniors Ovalis24 se maintiennent dans leur championnat respectif. Année un peu plus complexe et moins riche en émotion pour les Cadets avec un petit effectif, arrivée de nombreux 1^{ères} années et une poule avec des adversaires sérieux. Quant aux Juniors ayant eu de bons résultats, ils jouent la seconde place et sont encore en lice pour les phases finales du groupe A. Nous félicitons l'ensemble de nos joueurs et remercions chaleureusement les éducateurs qui investissent de leur temps et permettent ainsi d'atteindre de tels résultats.

Maintenant le club et l'école de rugby se consacre à cette grande journée sportive et conviviale du Tournoi COME/ SELVES/BARSE qui se déroulera le 3 Juin où seront accueillis plus de 20 écoles de rugby. Nous vous attendons nombreux pour venir les encourager.



Le Bugue Minéral

Cette association gère le musée de minéralogie et de paléontologie du BUGUE, la 20.000^e visiteuse (Cannelle 11 ans) a été accueillie le 22 août 2022 en compagnie de deux autres jeunes présents (Ida 9 ans et Gaston 12 ans). Une photo (avec l'accord des parents) a été prise lors de la remise de petits cadeaux. Ce musée a ouvert le 1^{er} juin 2019 et malheureusement fermé de très nombreux mois à cause de la Covid... Environ 10.000 visiteurs par an peuvent admirer les minéraux et fossiles.



Association des Parents d'Élèves Al Bugatsou

Amis Buguois, Bonjour !

Nous, nous sommes l'association de parents d'élèves des écoles du Bugue : l'APE Al Bugatsou.

Des mamans et des papas motivés, plein d'entrain, plein d'idées, de sourires et de bienveillance pour proposer à nos petits bugatsous des animations créatives, ludiques et festives.

Pour Halloween, par exemple, le 31 octobre, nous leur avons organisé une soirée dansante avec concours de déguisement orchestré par le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) et atelier maquillage. A Noël c'était une après-midi créative le 17 décembre : origami de Noël, atelier d'écriture pour le père Noël (en partenariat avec l'association La Petite Maison), décoration de biscuit de Noël, contes de Noël...

Oui : on aime Noël !

Grâce au concours de l'équipe pédagogique et de la mairie, Pétassou a fait son retour pour la deuxième année consécutive au Bugue. Et nous ? Nous avons festoyé à la suite de son procès !!

Clowns, pompiers, princesses, ninjas, supers héros, cow-boys et autres fées se sont côtoyés le temps d'une soirée dansante, le 7 avril à la salle Eugène Leroy.

Mais notre grand événement de l'année reste la kermesse. Et cette année, nous nous retrouvons le 24 juin dès 14h à la salle des fêtes, toujours. Spectacle de cho-

rale de nos enfants répété tout au long de l'année scolaire, jeux, tombola... une belle après-midi en famille

s'annonce, suivie une fois de plus de notre repas dansant animé par notre JB national.

La fête et l'amusement sont nos maîtres-mots !

Mais pourquoi fait-on tout ça ?

Les bénéfices récoltés sont reversés aux écoles afin de financer leurs sorties, une partie de leur projet pédagogique ou bien du matériel pédagogique.

Cette année 1800€ ont été distribués à la maternelle pour qu'ils puissent installer des bacs à sable dans la cour de récréation. 3200€ ont été donnés à l'école primaire afin que nos élèves participent au festival Brik à Brak et financer les différents projets des classes : sorties, intervenants, peinture des murs de la cour...

De temps en temps, nous nous joignons au comité des fêtes du Bugue lors de la chasse aux œufs de Pâques ou bien lors de la journée sportive, par exemple, afin d'y tenir un stand de buvette et/ou de gâteaux cuisinés par nos parents.

Motivés et plein d'entrain on vous a dit !

Alors prêts à venir nous retrouver lors d'une de nos manifestations ?



Musique en Périgord

Une trente quatrième édition très réussie !

Rassurés par le redémarrage du festival après la pandémie, nous avons abordé l'année 2022 avec confiance, d'autant que notre situation financière était confortée et que de nouveaux bénévoles nous avaient rejoints. Et en effet, la fréquentation a presque doublé !

Grâce à l'aide de la municipalité, que nous remercions ici, Yolanda Fresedo et son ensemble ont ouvert le festival au Bugue, pour un concert-apéritif au coucher de soleil sur les bords de la Vézère, avec un hommage à Astor Piazzolla, le maestro du tango argentin. Et la saison s'est terminée également au Bugue, dans l'église St Sulpice, avec un concert exceptionnel par son ampleur : pas moins de dix chanteurs sont venus interpréter, a cappella, des airs de la Renaissance anglaise.

Entre temps, le public, français et étranger, enfants et adultes, résidents ou en vacances, nous a rejoint pour dix concerts aux Eyzies, dans le parc du château de

Campagne, à l'abbatiale de Saint Cyprien, Saint-Martin de Limeuil, etc... De belles soirées musicales qui animent et mettent en valeur notre patrimoine périgourdin, au cœur de l'été et aussi désormais «au fil des saisons».

Rejoignez-nous !

En 2023, deux concerts au Bugue.

Festival d'été :

- Lundi 31 juillet à 18 heures, au bord de la Vézère. Les Kapsber'girls – soprano, mezzo-soprano et cordes – De la pop française façon XVII^e et XVIII^e siècles !
- Au fil des saisons : dimanche 26 novembre à 18h, église St Sulpice. Denys Zarubaïko piano Chopin, Liszt. Un pianiste ukrainien exceptionnel !

Informations et réservations sur musique-en-perigord.fr



Association Gym et Ruban du Périgord (AGRP)

L'association Gym et Ruban de Périgord (AGRP) a été créée en 2016, elle propose des cours de Gymnastique Rythmique pour les enfants de 4 à 18 ans, ainsi que des cours de Gymnastique adultes.

La Gymnastique Rythmique (anciennement GRS) est une discipline à mi-chemin entre la danse et la gymnastique avec utilisation de différents engins : la Corde, le Ballon, le Cerceau, les Massues et le Ruban. Les cours se font en musique avec création de chorégraphies.

Grâce, charme, rythme, habileté gestuelle et mouvement sont les principales composantes de la GR.

Cette année notre effectif est de 65 élèves répartis sur 4 cours, assurés par Valérie Obellianne, diplômée d'état (BEES 1), au gymnase du collège du BUGUE :

Le mardi : 4-5 ans de 17h15 à 18h00

6-7 ans de 18h00 à 19h00

8-9 ans de 19h00 à 20h00
et le mercredi : 10 ans et + de 18h15 à 19h15.

Nous terminons toujours par un spectacle en fin d'année scolaire pour le plus grand plaisir des enfants et leurs parents. Cette année il aura lieu le samedi 1^{er} juillet au gymnase du Bugue.



OCTOBRE ROSE

C'est par un temps clément et doux que s'est déroulée la marche d'Octobre rose sous l'égide de la ligue contre le cancer et avec le partenariat de la mairie du Bugue. Cette édition fera date par le nombre exceptionnel de 278 concurrents. L'organisation fut parfaite, festive et bienveillante. Un petit déjeuner accueillait les sportifs avant de parcourir les 8 ou 14 kms proposés. Un ravitaillement était offert et servi par le comité des fêtes «Bug'en fête» sur le parking du gouffre de Proumeyssac. A l'arrivée une bonne soupe de légumes fut la bienvenue.

Parallèlement un stand a été installé à la bibliothèque du 1er au 31 octobre avec la mise à disposition de plaquettes d'information et la vente de produits (parapluies, sacs, gourdes, ...) dont la recette a été remise à la Ligue.



TÉLÉTHON

Comme chaque année, le premier week-end de décembre, les associations volontaires et la municipalité ont soutenu le Téléthon en proposant différents événements :

Vendredi 2 décembre de 18h00 à 20h00 : une balade nocturne aux lanternes, menée par Yannick et les membres d'Objectif 42, a vu 60 courageux marcheurs bravant le froid s'élancer depuis la halle. A l'arrivée un repas bien chaud leur a été servi, préparé par le personnel de l'EPAHD et organisé par Bug'en fêtes, avec des boissons gratuites distribuées par ces derniers.

Samedi 3 décembre de 9h00 à 12h00 : sous la halle de la mairie, des associations ont réalisé une vente de crêpes, pommes d'amour et roudoudous (Vézère en Scène), de pochettes de bonbons (Gym et Ruban), de couronnes de Noël (Amicale Savignac de Miremont), et la pesée d'un panier garni (Terroir et Traditions).

Samedi 3 décembre de 14h00 à 17h00 au gymnase du Bugue : Animations proposées par le Karaté club Buguois et Périgord Escalade. Mini-tournois «familles» animées par Volant buissonnais. Vente de crêpes proposée par le Tennis Club Buguois.

Samedi 3 et dimanche 4 décembre de 9h00 à 17h00 sur le site du golf de la Marterie : l'association du golf a proposé plusieurs événements (parcours de golf, sortie VTT, marche, séances de fitness et de relaxation, repas spécial Téléthon, ventes de spécialités alsaciennes). Les bénéfices ont été reversés au Téléthon.

Un grand remerciement aux 7 associations buguoises (Vézère en scène, Bug'en fête, Objectif 42, Gym et Ruban, Terroir et Traditions, Tennis Club Buguois, Karaté Club Buguois) et aux 4 associations partenaires (Périgord Escalade, Volant Buissonnais, Amicale Savignac de Miremont, Golf La Marterie) pour avoir participé à ce Téléthon 2022.



SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE (SIL)

La SIL a pour rôle premier d'informer, guider et orienter les usagers de la route vers les différents services et activités de proximité utiles à leurs déplacements.

Partie intégrante de la signalisation routière, elle est implantée sur le domaine public routier, et ne peut en aucun cas être un outil de publicité.

Elle peut être implantée en et hors agglomération mais elle est interdite sur autoroutes et routes à chaussées séparées ainsi que leurs bretelles d'accès. La SIL est caractérisée entre autre par ces réglottes ou registres qui indiquent une structure touristique ou un service public avec un idéogramme et une flèche directionnelle.

La publicité sauvage a des impacts forts sur nos paysages.

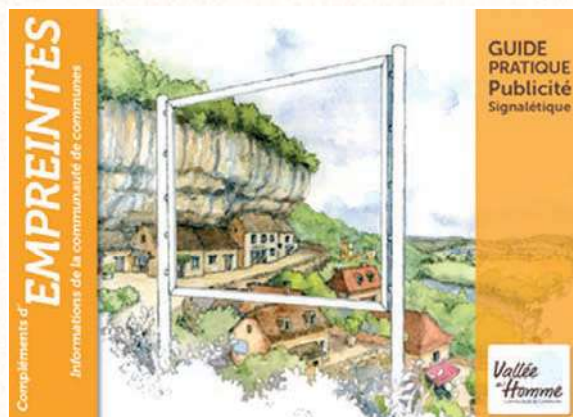
Trop de panneaux au bord de nos routes de campagne ou dans nos villages dégradent l'environnement visuel, pose des problèmes de sécurité routière et la multiplicité des supports publicitaires nuit à la lisibilité de l'information.

En 2020, la communauté de communes a élaboré un règlement local de publicité qui précise les règles en la matière. Ce règlement s'appuie sur la réglementation nationale en vigueur depuis 2015.

Dans un premier temps, la communauté de communes a mis en place les outils nécessaires pour informer sur ce sujet complexe.

Communication et pédagogie

Un guide pratique de la publicité, à valeur pédagogique, a été diffusé sur les communes pour que les professionnels s'approprient les règles. Ce guide définit les différents supports publicitaires, explicite la réglementation dans les différents secteurs, indique les règles à appliquer et les autorisations à demander pour l'implantation d'une publicité, enseigne ou pré-enseigne.



Après deux ans, le constat suivant s'impose : les panneaux non autorisés n'ont pas été retirés, de nouveaux panneaux sont continuellement installés sans autorisation.

Phase de concertation active

Au début de l'année 2022, les services de l'Etat, ont alerté les élus sur cette problématique, demandant d'agir dès à présent plus fermement.

Une campagne de mise en conformité de la publicité est donc lancée depuis le printemps 2022. Peu à peu l'intégralité des communes de la communauté de communes seront visitées par les services compétents.

Les différentes étapes :

- les annonceurs ou propriétaires des panneaux en infraction recensés seront identifiés et contactés par mail : demande de mise en conformité ou de retrait du panneau ;
- un contact téléphonique permettra d'expliquer la règle en matière de publicité si nécessaire ;
- sans réaction du professionnel, la procédure administrative de mise en demeure sera engagée.

Pour en savoir plus consulter le site :

cc-valleedelhomme.fr rubrique publicité.

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

VOUS VENDEZ UNE MAISON ?

Pour l'acte de vente vous devrez fournir au notaire un diagnostic de l'installation d'assainissement non collectif de moins de 3 ans. Ce diagnostic est réalisé par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). L'acheteur pourra ainsi être informé de l'état de l'installation.

En cas de non conformité, il aura l'obligation de faire les travaux dans un délai de 1 an après son achat.

CONTACTEZ LE SPANC POUR PLUS DE CONSEILS

Service Public d'assainissement non collectif (SPANC)
Secteur Montignac : 05 53 51 70 72
Secteur Le Bugue - Les Eyzies - Rouffignac : 05 53 35 05 43



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC)

L'ABC, qu'est-ce que c'est ?

Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est un inventaire des milieux et des espèces sur un territoire défini, en l'occurrence celui de la Vallée de l'Homme. Le but est de mieux connaître la biodiversité présente, afin de pouvoir la préserver. Les élus, les agents techniques, des citoyens, les associations ainsi que les enfants du territoire sont impliqués et formés. L'ABC permet de réunir et de fédérer autour d'un enjeu commun : la protection de la biodiversité.

Des inventaires de terrain

La CCVH travaille avec des naturalistes pour recenser et inventorier la faune et la flore au cours des quatre saisons, entre mars 2022 et juin 2023. Cela permettra d'homogénéiser et d'augmenter les connaissances du territoire. Grâce à ce travail, une cartographie des enjeux liés à la biodiversité sera réalisée. Cela sera utile pour les intégrer dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire.

Ainsi, plus qu'un simple inventaire, l'ABC est un outil d'information et d'aide à la décision pour la collectivité. C'est aussi un outil formidable pour mieux découvrir ce qui nous entoure.

Citoyens, participez aux inventaires de l'atlas !

Expert ou non, tout le monde est le bienvenu pour enrichir les connaissances compilées dans l'atlas. Un groupe Facebook « Atlas de la Biodiversité Communale en vallée de l'Homme » a été créé spécialement à cet effet. N'hésitez pas à y partager vos découvertes et observations, qu'elles viennent du fond de votre jardin ou de vos balades (ou juste regarder pour le plaisir des yeux).

Des animations au printemps 2023

Au cours du printemps 2023, de nombreuses animations ont eu lieu un peu partout sur le territoire de l'intercommunalité pour vous permettre de découvrir la richesse de ce patrimoine naturel qui nous entoure. Pour en savoir plus sur l'Atlas de la Biodiversité, rendez-vous sur le site internet de la CC Vallée de l'Homme.

L'association Pour les Enfants du Pays de Beleyrne a choisi 3 espèces sur la commune du Bugue avec l'aide de naturalistes :

Le Choin noirâtre - *Schoenus nigricans*

Typique des milieux humides, le choin noirâtre est une plante vivace qui peut atteindre jusqu'à 80 cm de hauteur. En tiges bien dressées et assemblées, sa fleur

est semblable à un petit épi marron en bout de tige. Cette plante est menacée pour des raisons que nous connaissons bien, la réduction et la dégradation des zones humides. Pas de panique ! Des solutions sont envisagées pour préserver ces milieux en déclin.



Anax imperator

Une des plus grandes libellules survole les eaux stagnantes ou lentes tant qu'il y a de la végétation abondante. Les entomologues l'ont reconnu grâce à son thorax vert et abdomen bleu ciel avec des bandes noires. Il s'agit bien de l'*Anax imperator* ! Une donnée de plus pour l'atlas de biodiversité communal de la Vallée de l'Homme !



La couleuvre verte et jaune - *Hierophis viridiflavus*

Les naturalistes ont croisé le chemin de la couleuvre verte et jaune à l'occasion de l'atlas de biodiversité de la Vallée de l'Homme ! A ne pas confondre avec la couleuvre à collier, la couleuvre verte et jaune est comme son nom l'indique, d'un vert foncé tacheté de jaune. Elle arpente les falaises du Bugue puisqu'elle apprécie les milieux secs, rocheux et ensoleillés.



TAXE DE SÉJOUR VALLÉE DE L'HOMME

Vous êtes un hébergeur ou vous souhaitez le devenir, pour cela, nous vous rappelons les obligations à respecter :

1 – La déclaration en mairie pour location de meublé de tourisme ou bien chambre d'hôte.

En cas de non déclaration, exposition à une contravention de 450€ pour une personne physique et 2250€ pour une personne morale.

Déclaration à refaire en cas de changement (période d'ouverture, classement, capacité ou adressage qui vient d'être mis en place ou qui va l'être sur votre commune).
Point sur la Taxe de séjour

2 – La taxe de séjour instaurée au réel sur notre Communauté de Communes Vallée de l'Homme depuis le 1er janvier 2019.

Collectée du 1er janvier au 31 décembre, et à deux périodes de reversement :

Du 1^{er} novembre au 31 mai : date limite au 15 juin

Du 1^{er} juin au 31 octobre : date limite au 15 novembre

Premier cas de figure :

Les vacanciers réservent directement auprès de l'hébergeur : ce dernier collecte la taxe auprès des plus de 18 ans, fait la déclaration et reverse aux dates indiquées.

Deuxième cas de figure :

Les vacanciers réservent sur une plateforme (Airbnb, Abritel, Gîtes de France) : c'est à l'opérateur de la plateforme de faire la collecte directement et d'assurer le reversement.

L'hébergeur doit déclarer que ses locations se font via des intermédiaires, sous peine de frais de non déclaration.

Votre site de déclaration en ligne de la taxe de séjour :

<https://taxe.3douest.com/lascauxdordogne.php>

Votre contact pour information :

Françoise DELIBIE

VÉLOROUTE VOIE VERTE

En France, 45 % des trajets effectués en voiture font moins de 5 kilomètres, 60 % d'entre eux sont des déplacements entre le domicile et le travail. Sur la vallée de la Vézère les chiffres sont les mêmes, cependant les routes, étroites et sinueuses, ne sont pas toujours adaptées à la pratique du vélo. Une VéloRoute Voie Verte, implantée dans des zones sécurisées et sans fort dénivelé, facilite et incite à la pratique du vélo.

La VéloRoute Voie Verte de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme ambitionne de relier le nord et le sud de la vallée (50km), de Limeuil à Aubas, et rejoindre les autres VéloRoutes Voies Vertes nationales situées aux deux extrémités (La Flow Vélo au nord et la V91, vallée de la Dordogne, au sud).

Un premier tronçon reliant Les Eyzies à St Chamassy constitue ainsi la première tranche de ce projet global.

Le tracé de la VéloRoute Voie Verte est issu de la volonté de venir s'inscrire au cœur de la vallée de la Vézère, en suivant le fil de la rivière. Il emprunte en grande partie des chemins existants type chemins ruraux mais également des anciens chemins de halage. Ces chemins, quasi invisibles aujourd'hui, accompagnaient la rivière qui était alors une voie de communication importante pour la vallée. Seulement 3,5 km de l'itinéraire sont en création.

Les travaux de voirie et d'aménagement ont été engagés en avril 2022. Le calendrier tient compte de la saison estivale afin que cette saison touristique ne soit pas impactée. Ils seront terminés au printemps 2023. Quant à la passerelle, elle sera finalisée au cours de l'automne 2023.

L'itinéraire sera partiellement ouvert pour la saison estivale de 2023 (Les Eyzies-Le Bugue). L'ouverture complète est prévue pour l'automne 2023.

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

FORMATION, EMPLOI, RETRAITE 		SANTÉ 
	ÉTAT CIVIL ET FAMILLE 	
JUSTICE 	BUDGET 	LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER 

PROCHE DE VOUS,

 France service Le Bugue
Rue du Jardin Public,
24260 LE BUGUE
Tél : 05.64.13.17.25

PROCHE DE CHEZ VOUS

 France service Montignac
Mairie de Montignac, Place Yvon Delbos
24290 MONTIGNAC
Tél : 05.53.51.79.90

ATELIERS NUMÉRIQUES SENIORS (+ DE 60 ANS)

POUR APPRENDRE À FAIRE SES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES (CAF - IMPÔTS - ETC) ET CONNAÎTRE LES NOUVEAUX MOYENS DE COMMUNICATION !

2 NIVEAUX (DURÉE 1H30)

- Niveau NOVICES
- Niveau INITIES

LIEUX DES ATELIERS

LES EYZIES (JEUDI)
Au siège de la Communauté de Communes

ROUFFIGNAC (MERCREDI)
Derrière l'Office de tourisme

MONTIGNAC (MERCREDI)
À la salle multimédia de l'Amicale Laïque, Terrasse de l'Amitié

LE BUGUE (JEUDI)
A la Médiathèque

CONTACTS :

- Votre C.I.A.S
- Votre MAIRIE
- Votre ANIMATEUR NUMERIQUE au 06.38.78.62.86

Logos partenaires : cias, Vallée de l'Homme, Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord, cnsa, Carsat Aquitaine, enedis, SÉCURITÉ SOCIALE INDÉPENDANTS, msa, santé famille retraite services, Dordogne PÉRIGORD LE DÉPARTEMENT

Périgord Noir Rénov'

Service public gratuit pour la rénovation de l'habitat en Périgord noir *

* Service organisé par votre communauté de communes

CONTACT
05 53 45 44 62
perigordnoir-renov.fr

Logos partenaires : Périgord Noir Rénov', France Rénov', Vallée de l'Homme, Dordogne PÉRIGORD, Communauté de Communes, PROCIVIS

BASSIN VERSANT

Le Bassin Versant de la Vézère : 65 communes, pour 146 kms de Vézère et 627 kms de ruisseaux affluents.

Ces communes au travers des différentes Communautés de Communes., sont adhérentes auprès du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne, et contribuent financièrement auprès de celui ci. Le Syndicat a la compétence technique et matérielle pour maintenir la continuité écologique et assurer l'entretien des berges pour la rivière Vézère et ses affluents comme La Douch - Le Cantegrel. Les actions pour l'essentiel consistent à garantir l'écoulement des sédiments et le libre passage des organismes vivants dans les milieux aquatiques.

La commune quant à elle est concernée par 12 kms de berges Vézère et 8 kms pour les ruisseaux affluents.

Le Syndicat anime avec le concours des sociétés de canoës la descente sur la Vézère ouverte à tous de CONDAT à LIMEUIL pour le désormais traditionnel nettoyage de printemps, qui sous réserve des conditions climatiques aura lieu le samedi 10 juin 2023.



AMBROISIE

L'ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante invasive dont le pollen, émis de fin juillet à octobre, est très allergisant pour l'homme. Quelques grains de pollen d'ambroisie par mètre cube d'air suffisent pour que des symptômes apparaissent chez les sujets sensibles en août-septembre : rhinite, conjonctivite, trachéite, toux et parfois urticaire ou eczéma. L'ambroisie colonise divers types de terrains : sols nus, bords de routes ou de cours d'eau, zones de cultures agricoles, terrains vacants, chantiers de construction, etc.

Des repérages organisés en Dordogne mettent en évidence la présence de cette plante très allergisante.

Devant l'accroissement de ce problème de santé publique, un arrêté préfectoral est paru le 22 mai 2018, demande à chaque commune de désigner un binôme élu-technicien «réfèrent ambroisie» pour le département de Dordogne.

Pour Le Bugue il s'agit de Jacques VINCIGUERRA maire-adjoint et Jérémy PELOUX adjoint aux services techniques.



DÉBROUSSAILLEMENT

Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité face aux feux de forêt et de végétation.

Les feux majeurs de 2022 nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend dans de nouvelles régions.

Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est faire face à cette menace : vous limitez la propagation du feu, facilitez l'intervention des sapeurs-pompiers et c'est aussi la meilleure des protections pour vous et vos biens. C'est pour cette raison qu'il s'agit d'une obligation légale sur une partie de notre territoire, lorsque le risque le justifie. Le débroussaillage vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres (ou 100 mètres - à adapter au contexte communal) autour de vos bâtiments ou autre équipement. Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter votre mairie, votre préfecture ou vous rendre sur feux-foret.gouv.fr, où vous trouverez toutes les informations utiles.

Ci contre la carte du BUGUE, extraite de l'application Géoportail du site feux-foret.gouv.fr - (la zone colorée en violet correspond à celle concernée par l'obligation légale de débroussaillage)



GESTION DES DÉCHETS

Le système de collecte de nos déchets instauré par le SMD3 est en place.

Cette nouvelle organisation rejetée par certains, pour beaucoup une opportunité pour repenser la façon de trier, de respecter l'environnement immédiat, et, de surcroît faire un geste pour la planète.

La commune du Bugue, pour diminuer l'impact financier du traitement des déchets générés par la collectivité a notamment installé un composteur dans l'enceinte du groupe scolaire Jean REY. Cette opération permet de recycler les déchets du restaurant scolaire, et en retour alimentaire en compost le jardin pédagogique de l'école.

A moyen terme, chacun d'entre nous devra disposer d'une solution permettant de recycler les déchets biodégradables. La Mairie du Bugue propose l'installation d'un 1er composteur pour le centre bourg, qui ne pourra fonctionner qu'avec une implication forte des utilisateurs, et, le soutien des services techniques de la ville.

A ce jour :

- 17 points de collecte programmés
- 16 points en fonction
- 1 en cours de réalisation

Nous sommes dans une phase d'adaptation. Nous ferons évoluer géographiquement les points de collecte.

Deux points supplémentaires sont notamment à l'étude.

Chaque point de collecte est à minima composé de :

- 1 container pour la collecte sacs noirs (ménager)
- 2 containers pour la collecte sacs jaunes (recyclable)
- 1 container pour la collecte du verre.

Seul le point de collecte situé sur le parking de la zone artisanale «la Plaine», devant la déchetterie, est équipé d'un container en accès libre pour le carton.

La propreté, c'est l'affaire de tous...

Le premier geste en matière de nettoyage, c'est de ne pas salir...

Les Techniciens au service de notre commune s'efforcent au quotidien de tenir la ville propre. Seuls, sans l'aide de chacun(e) d'entre nous, ils ne pourront pas nous garantir un état de propreté du niveau auquel nous prétendons tous.



Prochainement au Bugue

30 JUIN AU 24 AOÛT 2023

DATES	MANIFESTATIONS	LIEU	HORAIRES	ORGANISATIONS
VENDREDI 30 JUIN	VERNISSAGE EXPOSITION PHOTOS	Médiathèque	18 h 00	MAIRIE
DU VENDREDI 30 JUIN AU DIMANCHE 09 JUILLET	EXPOSITION PHOTOS	Médiathèque	Journée	MAIRIE
MARDI 4 JUILLET	MARCHE GOURMAND	Place de la Vézère	19 h 00 23 h 30	BUG'EN FÊTES
DU MARDI 04 AU VENDREDI 07 JUILLET	EXPOSITION-VENTE	Halle de la Mairie	10 h 00 19 h 00	CRÉATIONS BUGUOISES
DU SAMEDI 08 AU DIMANCHE 09 JUILLET	FÊTE DE L'ÉTÉ	Site Eugène LE ROY	Journée	LA PETITE MAISON
MARDI 11 JUILLET	MARCHE GOURMAND	Place de la Vézère	19 h 00 23 h 30	BUG'EN FÊTES
JEUDI 13 JUILLET	REPAS ET BAL DES POMPIERS	Place de l'Hôtel de Ville	Soirée	AMICALE DES POMPIERS
JEUDI 13 JUILLET	FEUX D'ARTIFICES	Bord de la Vézère	22h30	MAIRIE
JEUDI 13 JUILLET	VERNISSAGE EXPOSITIONS DE 60 ARTISTES « AU RENDEZ VOUS DES ARTS »	Médiathèque	18h00	MAIRIE
DU JEUDI 13 AU DIMANCHE 30 JUILLET	EXPOSITIONS DE 60 ARTISTES « AU RENDEZ VOUS DES ARTS »	Médiathèque	Journée	MAIRIE
VENDREDI 14 JUILLET	CONCERT « NUAGE FURIEUX »	Place de la Vézère	21 h 00 23 h 30	MAIRIE
MARDI 18 JUILLET	MARCHE GOURMAND	Place de la Vézère	19 h 00 23 h 30	BUG'EN FÊTES
VENDREDI 21 JUILLET	CONCERT MUSICAL VARIÉTÉS	Kiosque	Soirée	MAIRIE
VENDREDI 21 JUILLET	SOIRÉE D'ARTISANS	Rue de Paris	Soirée	ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE BUGUOISE
DU VENDREDI 21 AU SAMEDI 22 JUILLET	SALON LITTÉRAIRE « NOIR VEZÈRE »	Halle de la Mairie - Place de l'Hôtel de Ville	Soirée et Journée	LIRE ET ECRIRE
MARDI 25 JUILLET	MARCHE GOURMAND	Place de la Vézère	19 h 00 23 h 30	BUG'EN FÊTES
DU VENDREDI 28 AU DIMANCHE 30 JUILLET	EXPOSITION DE MINÉRAUX	Salle Eugène LE ROY	Journée	LE BUGUE MINÉRAL
LUNDI 31 JUILLET	CONCERT MUSICAL	Kiosque	Soirée	MUSIQUE EN PÉRIGORD
MARDI 01 AOÛT	MARCHE GOURMAND	Place de la Vézère	19 h 00 23 h 30	BUG'EN FÊTES
MERCREDI 02 AOÛT	CINÉMA EN PLEIN AIR	Place de la Vézère	Soirée	MAIRIE
VENDREDI 04 AOÛT	CONCERT	Place de la Vézère	Soirée	BUG'EN FÊTES
VENDREDI 04 AOÛT	VERNISSAGE EXPOSITION PEINTURES	Médiathèque	18 h 00	MAIRIE
DU VENDREDI 04 AU DIMANCHE 13 AOÛT	EXPOSITION PEINTURES	Médiathèque	Journée	MAIRIE
MARDI 08 AOÛT	MARCHE GOURMAND	Place de la Vézère	19 h 00 23 h 30	BUG'EN FÊTES
DU MARDI 08 AU VENDREDI 11 AOÛT	EXPOSITION-VENTE	Halle de la Mairie	10 h 00 19 h 00	CRÉATIONS BUGUOISES
VENDREDI 11 AOÛT	SOIRÉE D'ARTISANS	Rue de Paris	Soirée	ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE BUGUOISE
DU SAMEDI 12 AU DIMANCHE 13 AOÛT	SALON DES ANTIQUAIRES	Salle Eugène LE ROY	Journée	COMITE DES FÊTES DE LA FARGE
LUNDI 14 AOÛT	MARCHE DES CRÉATEURS	Place de la Vézère	18 h 00 23 h 30	ZIAOULEY MUSIC
MARDI 15 AOÛT	MARCHE GOURMAND	Place de la Vézère	19 h 00 23 h 30	BUG'EN FÊTES
MERCREDI 16 AOÛT	VERNISSAGE EXPOSITION PEINTURES	Médiathèque	18 h 00	MAIRIE
DU MERCREDI 16 AU DIMANCHE 27 AOÛT	EXPOSITION PEINTURES	Médiathèque	Journée	MAIRIE
VENDREDI 18 AOÛT	CONCERT « PANAMA »	Kiosque	Soirée	MAIRIE
MARDI 22 AOÛT	MARCHE GOURMAND	Place de la Vézère	19 h 00 23 h 30	BUG'EN FÊTES
MERCREDI 23 AOÛT	SPECTACLE AERIEN ET MUSICAL	Place de la Vézère	Soirée	MAIRIE
DU JEUDI 24 AU DIMANCHE 27 AOÛT	FÊTES DE LA ST LOUIS	Rues du BUGUE	Journée	BUG'EN FÊTES
JEUDI 24 AOÛT	CONCERT « TNT »	Place de la Vézère	Soirée	BUG'EN FÊTES

25 AOÛT AU 31 DÉCEMBRE 2023

DATES	MANIFESTATIONS	LIEU	HORAIRES	ORGANISATIONS
VENDREDI 25 AOÛT	QUIZZ + KARAOKE	Place de la Vézère	Soirée	MAIRIE
SAMEDI 26 AOÛT	RETRAITE AUX FLAMBEAUX	Rues du Bugue	Soirée	BUG'EN FÊTES
SAMEDI 26 AOÛT	CONCERT « NUAGE FURIEUX » + BAL	Place de la Farge	21 h 30 23 h 00	BUG'EN FÊTES
DIMANCHE 27 AOÛT	FEUX D'ARTIFICES	Bord de la Vézère	22h00	MAIRIE
DIMANCHE 27 AOÛT	BANDAS + VIDE GRENIER + CONCOURS MISS MAMIE ELEGANTE	Rues du Bugue	Journée	BUG'EN FÊTES + A.P.E. AL BUGATSOU
MARDI 29 AOÛT	MARCHE GOURMAND	Place de la Vézère	19 h 00 23 h 30	BUG'EN FÊTES
VENDREDI 01 SEPTEMBRE	VERNISSAGE EXPOSITION « SAND VEGETAL »	Médiathèque	18 h 00	MAIRIE
DU VENDREDI 01 AU DIMANCHE 10 SEPTEMBRE	EXPOSITION Sandrine ROYER SAND VEGETAL	Médiathèque	Journée	MAIRIE
SAMEDI 02 SEPTEMBRE	BRADERIE	Place de l'abbé GLORY	Journée	SECOURS CATHOLIQUE
SAMEDI 09 SEPTEMBRE	FORUM DES ASSOCIATIONS	Près de La Vézère	Journée	MAIRIE + ASSOCIATIONS
VENDREDI 15 SEPTEMBRE	PIECE DE THEATRE	Salle Eugène LE ROY	Soirée	ASSOCIATION BUGUOISE POUR LA CULTURE
DU SAMEDI 16 AU DIMANCHE 17 SEPTEMBRE	BRADERIE	Devant bâtiment Croix Rouge	Journée	CROIX ROUGE
DIMANCHE 24 SEPTEMBRE	VIDE GRENIERS ENFANTS	Salle Eugène LE ROY	Journée	LA SOURIS JAUNE
DIMANCHE 01 OCTOBRE	LOTO	Salle Eugène LE ROY	Soirée	FNATH
SAMEDI 07 SEPTEMBRE	BRADERIE	Place de l'abbé GLORY	Journée	SECOURS CATHOLIQUE
DIMANCHE 08 OCTOBRE	FETE DU TERROIR et FOIRE à LA FERAILLE	Rues et places du BUGUE	Journée	TERROIR ET TRADITIONS + COMITE DES FÊTES DE LA FARGE
DIMANCHE 08 OCTOBRE	SALON DES EDEITEURS	Halle de la Mairie - Place de l'Hôtel de Ville	Soirée et Journée	LIRE ET ECRIRE
JEUDI 12 OCTOBRE	DON DU SANG	Salle Eugène LE ROY	Après midi	DONNEURS DE SANG
VENDREDI 13 OCTOBRE	CONFERENCE	Salle Eugène LE ROY	20h30	ASSOCIATION BUGUOISE POUR LA CULTURE
SAMEDI 21 OCTOBRE	LOTO	Salle Eugène LE ROY	Soirée	CLUB DU TEMPS LIBRE
DU SAMEDI 21 AU DIMANCHE 22 OCTOBRE	BRADERIE	Devant bâtiment Croix Rouge	Journée	CROIX ROUGE
DIMANCHE 22 OCTOBRE	Randonnée Pédestre + Repas	Halle de la Mairie	18 h 00 22 h 00	LIGUE CONTRE LE CANCER et LA MAIRIE
DIMANCHE 22 OCTOBRE	OPÉRA Retransmission en différé du MET New York	Salle Eugène LE ROY	18 h 25	CONFLUENCE DES ARTS ET DES SAVOIRS
SAMEDI 28 OCTOBRE	HALLOWEEN	Salle Eugène LE ROY	Soirée	A.P.E. AL BUGATSOU
SAMEDI 04 NOVEMBRE	BRADERIE	Place de l'abbé GLORY	Journée	SECOURS CATHOLIQUE
SAMEDI 04 NOVEMBRE	SPECTACLE CHANSONS 1900	Salle Eugène LE ROY	Journée	VEZERE EN SCENE
SAMEDI 18 NOVEMBRE	OPÉRA Retransmission en direct du MET New York	Salle Eugène LE ROY	18 h 25	CONFLUENCE DES ARTS ET DES SAVOIRS
DIMANCHE 19 NOVEMBRE	CONCERT	Eglise	Après midi	MUSIQUE EN PÉRIGORD
DIMANCHE 19 NOVEMBRE	VIDE GRENIERS ENFANTS	Salle Eugène LE ROY	Journée	LA SOURIS JAUNE
VENDREDI 24 NOVEMBRE	CONFÉRENCE	Salle Eugène LE ROY	20 h 30	ASSOCIATION BUGUOISE POUR LA CULTURE
SAMEDI 25 NOVEMBRE	ANIMATIONS + REPAS	Salle Eugène LE ROY	Journée et soirée	ASSOCIATION LOS DROLLETONS
DU VENDREDI 01 AU SAMEDI 02 DECEMBRE	TELETHON	Place de l'Hôtel de ville	Soirée et Journée	MAIRIE + ASSOCIATIONS
SAMEDI 02 DECEMBRE	BRADERIE	Place de l'abbé GLORY	Journée	SECOURS CATHOLIQUE
DIMANCHE 10 DECEMBRE	MARCHE DE NOËL	Rue de Paris	Soirée	ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE BUGUOISE
DU MARDI 12 AU VENDREDI 15 DECEMBRE	EXPOSITION-VENTE	Halle de la Mairie	10 h 00 19 h 00	CRÉATIONS BUGUOISES
JEUDI 14 DECEMBRE	DON DU SANG	Salle Eugène LE ROY	Après midi	DONNEURS DE SANG
SAMEDI 16 DECEMBRE	ATELIERS DÉCOS DE NOËL + REPAS	Place de l'Hôtel de ville et Salle Eugène LEROY	Journée et soirée	A.P.E. AL BUGATSOU et LA PETITE MAISON
DU SAMEDI 16 AU DIMANCHE 31 DECEMBRE	MANÈGE ENFANTIN FANTASIA	Place de l'Hôtel de ville	Journée	MAIRIE
SAMEDI 23 DECEMBRE	SPECTACLE DE MAGIE + CALÈCHE	Place de l'Hôtel de ville	Journée	MAIRIE
DIMANCHE 31 DECEMBRE	REPAS DU RÉVEILLON	Salle Eugène LE ROY	Soirée	BUG'EN FÊTES

HOMMAGE à Jean MONTORIOL



**Jean MONTORIOL,
Maire de la ville du Bugue de 2014 à 2020.**

Cet enfant du pays parti vivre à Bordeaux pour y installer sa vie professionnelle de médecin néphrologue au CHU est toujours resté très attaché à ses racines buguoises.

Dès 1973 sa force de conviction et son sens des valeurs humaines l'amènent à créer et développer au sein de l'hôpital Pellegrin une structure qui met en place des antennes d'auto-dialyse afin que les malades puissent être traités au plus près de leurs domiciles. (AURAD Aquitaine).

Elle assure la formation des patients et de leurs conjoints à la technique de la dialyse à domicile, leur suivi médical à l'hôpital ainsi que la formation théorique et pratique des infirmières d'auto-dialyses du Sud-ouest.

Tout en menant sa carrière professionnelle à Bordeaux il conserve un lien étroit avec sa ville d'origine où réside sa famille et où il devient dirigeant et médecin du B.A.C le club de rugby buguois.

Puis il choisit de revenir vivre au Bugue où il s'investit dans la vie citoyenne d'abord comme conseiller municipal d'opposition puis occupe la fonction de premier magistrat de la ville de 2014 à 2020.

Tout au long de sa mandature, toujours désireux d'améliorer la qualité de vie de ses concitoyens, il porte avec enthousiasme et détermination de très nombreux projets parmi lesquels celui de la construction d'une nouvelle gendarmerie qui lui tenait particulièrement à cœur.

Jean MONTORIOL est décédé le 28 octobre 2022.

- **UN NOUVEL ÉLAN POUR LE BUGUE** : pas de réponse
- **LE BUGUE VOTRE AVENIR** : ne souhaite pas proposer de texte.

LES 10 PLUS BEAUX SENTIERS DU PERIGORD VILLES ET VILLAGES FLEURIS

2023

Décerné à :
LE BUGUE



Germinal PEIRO
Président du Conseil départemental

Sylvie CHEVALIER
Vice-Présidente du Conseil départemental
en charge du Tourisme et de la promotion du Périgord

Georges FLORANCEAU
Président du CDRP24



Directeur de la Publication : Serge LEONIDAS

Equipe de rédaction : Yolande GENESTE, Jean-Luc COUDEYRAT, Jacques VINCIGUERRA, Joëlle VIGNAL et la collaboration de l'équipe municipale.

Conception, réalisation et impression : Imprimerie du BUGUE - Crédits photos : Mairie du BUGUE